

JOURNAL

HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITTS
d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Pais Etrangers.

DEDIE' AU ROI.

M A I 1 7 4 5.



A NEUCHÂTEL.

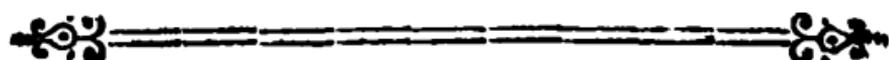
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 174^c.





JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE AU ROI.

M A I 1 7 4 5.



RECHERCHES

Sur les PSAUMES de MAROT & de BEZE.

MONSIEUR.

VOUS me faites diverses Questions sur l'Histoire des Psaumes, qui ont été, & qui sont encore en usage dans nos Eglises. Vous me demandez quand ils ont été introduits à Genève, si l'on a comencé par ceux de *Marot*, avant qu'on y eut joint ceux que *Béze* avoit aussi mis en Vers, & de quelle date est l'introduction du Psautier complet ? Votre curiosité ne se borne pas là : Elle s'étend jusqu'à la Mu-

sique même des Psaumes, & vous voulez qu'on vous dise aussi de quelle main elle est. Pour cette fois, je vous avoüe avec une entière franchise, que vos Questions sont embarrassantes. J'ai consulté plusieurs Livres sans pouvoir me satisfaire. Je ne m'en suis pas tenu à nos Auteurs, j'ai encore voulu savoir ce qu'en avoient dit quelques Catholiques Rom. qui en ont aussi parlé. Mais chez les uns & les autres, j'ai trouvé ce point d'Histoire Ecclésiastique également embrouillé. Je ne peux donc rien vous promettre de bien précis sur cette matière. Vous pourrez étiqueter ma Lettre, si vous voulez, *Mémoires pour servir à l'Histoire de nos Psaumes*. Elle ne sauroit aspirer à un titre plus honorable.

Pour ce qui regarde la Traduction en vers François de *Marot*, je ne saurois vous indiquer une meilleure source que le *Dictionnaire de Baile*, à l'Article de ce Poëte: Vous y trouverez bien des particularités sur ces Psaumes. Il nous apprend que *Marot*, dirigé par le Savant *Vatable*, Professeur en Hébreu à Paris, traduisit d'abord trente Psaumes. Ils furent imprimez en 1540. & dédiés au Roi FRANÇOIS I. Ce Prince les lût, & marqua du desir d'en voir le reste. Dans cette 1^{re} Edition, *Marot* y avoit aussi mis en Vers l'Oraison Dominicale,

nicale , la Salutation Angelique , le Simbole des Apôtres , & le Décalogue. *François I.* conseilla à *Marot* , de présenter sa Traduction dans cet état à *Charles-Quint* , qui se trouvoit alors en France , qui reçût aussi l'Ouvrage avec plaisir , & fit un présent au Poëte de plus de Deux Cent Pistoles. L'Empereur l'exhorta encore à achever le Psautier , & exigea de l'Auteur que dès qu'il auroit mis en Vers le Psaume CVII. *Confitemini Domino quoniam bonus* , il le lui envoieât au plutôt , parce qu'il goûtoit beaucoup ce Cantique*.

Marot chagriné en France à l'occasion des sentimens nouveaux sur la Religion , chercha un azile à Genève. Il s'y retira en 1543. Il y mit en Vers vingt autres Psaumes , qui furent imprimez dans cette Ville la même Année , avec les trente premiers , & une Préface de *Calvin*. On ne voit plus cette 1^{re} Edition. Il n'en est resté que la Préface , qui a été réimprimée plusieurs fois dans les Editions suivantes. *Calvin* y prouve que dans l'Eglise , le Service doit être fait dans une Langue entendue du Peuple. Il fait voir que le Chant est fort propre à enflamer la Dévotion. Il condamne l'abus que l'on a fait de la Musique. Pour

B b 3 10

* C'est le Psaume CVI. selon la manière de compter des Hébreux.

le choix des Cantiques que l'on doit introduire dans le Culte, il se détermine en faveur de ceux que Dieu lui même a dictez, c'est-à-dire, pour les Psaumes de *David*. Mais il veut qu'on les chante d'une manière grave, & qu'en les chantant, non seulement on entende ce que l'on dit, mais sur tout qu'on le sente, & qu'on en soit touché. Dans cette 1re Edition des Psaumes, *Calvin* joignit la Liturgie & le Catéchisme.

J'ai trouvé dans la Bibliothèque d'un Homme de Lettres une Edition des trente Psaumes de *Marot* faite à Genève en 1542. qui avoit aussi la Liturgie. En voici le titre; *La forme des Prières & Chantz Ecclesiastiques, avec la manière d'administrer les Sacrements, & consacrer le Mariage, selon la coutume de l'Eglise ancienne, & come on l'observe à Genève. M. D. XLII.* A la tête de ces trente premiers Psaumes de *Marot* se trouve une Preface fort abrégée, qui est come la substance, ou plutôt le Canevas de celle que *Calvin* donna plus étendue & plus développée, l'Année suivante.

A parler en général, on peut dire que les Psaumes de *Marot* furent d'abord bien reçus en France, & qu'ils y eurent un grand cours. Il est vrai que la 1re Edition qui fut dédiée à *François I.* fut censurée

furée par la Faculté de Théologie de Paris. Mais le Roi n'y eut aucun égard, & exhorta le Poëte, come nous l'avons vû, à continuer son Ouvrage. Après même que *Marot* eut changé de Religion, les Psaumes n'en furent pas moins estimés. *De Serres* nous apprend, dans son *Inventaire*, une particularite qui mérite quelque attention, c'est que *François I.* dans son lit de mort, ne fit pas difficulté de citer plusieurs Passages des Psaumes de la Version de *Marot*.

Florimond de Rémond, Conseiller de Bourdeaux, nous apprend dans son Livre de la *Naissance de l'Hérésie*, que chacun des Princes & des Courtisans choisissoit un Psaume pour lequel il se sentoit de la prédilection. La Reine avoit choisi le VI. *Ne veuille pas, o Sire &c.* Le Roi de Navarre *Antoine*, *Revenge moi, prens la querelle.* Pour le Roi *Henri II* *Florimond de Rémond* dit que son Psaume favori étoit le XLII. *Ainsi qu'on oit le Cerf bruire*, qu'il étoit de son goût, sur tout parce qu'il aimoit la Chasse, & qu'il le chantoit quelque fois au milieu de cet exercice. Mais un Auteur contemporain assigne un autre Psaume à ce Prince. C'est le CXXVIII. *Bienheureux est quiconque sert à Dieu volontiers.* Il ajoute que le Roi en composa lui même la Musique, qui fut

trouvée bone & assortie aux paroles, qu'il le chantoit & le faisoit chanter fort souvent. Je remarquerai à cette occasion, que les Psaumes de *Marot* ne furent pas mis en Musique dès qu'ils parurent. Chacun y mettoit l'Air qu'il jugeoit à propos, & souvent c'étoit celui de quelque Vaudeville.

On trouve cette Citation de *Florimond de Rémond* dans le *Dictionnaire de Baile*. L'endroit est effectivement curieux, mais cet habile Critique a oublié de faire une Remarque qui étoit tout à fait du ressort de son Dictionnaire, c'est que le Conseiller de Bourdeaux allègue le goût d'*Henri II.* pour le Ps. XLII. pour prouver que ce Prince s'affectionnoit à la Version de *Marot*, & ce qu'il y a de singulier, c'est que le Psaume qu'il lui fait chanter fréquemment en chassant, n'est pas de ce Poète, mais est de la main de *Bèze*, qui ne le traduisit même que plusieurs Années après. Malgré cette petite méprise, il n'en est pas moins vrai, come le dit cet Auteur, qu'*Henri II.* se déclara pour les Psaumes de *Marot*, & que la proscription du Poète n'empêcha point que son Ouvrage ne fut approuvé. Ce Prince, à l'exemple du Roi son Père, favorisa l'impression de ces Psaumes, nonobstant les Censures & les poursuites de la Sorbone,

Je dois, *Monsieur*, vous faire conoitre à cette occasion une Edition des *Psaumes de Marot*, qui est devenuë fort rare. Quelques Poëtes de ce tems-là avoient travaillé à achever le Psautier. Il fut imprimé à Paris en 1550. avec ce titre. *Les C L. Psaumes au Prophète Royal David traduits en Rhythme Françoisé par Clément Marot & autres Auteurs.* J'en ai vû une seconde Edition faite l'An 1555. On voit à la tête une Epitre dédicatoire en Vers à *Henri II.* par *Gilles D'Aurigny*, Poëte de ce tems-là, qui avoit aussi traduit trente Psaumes de ce Recueil. Si vous êtes curieux de conoitre cet Auteur, vous trouverez son Article dans la *Bibliothèque de La Croix du Maine.*

Si vous me demandez présentement ce qui pouvoit choquer les Théologiens dans cette Version de *Marot*, il y a aparence qu'ils la faisoient regarder come suspecte. *Maimbourg* dans son *Histoire du Calvinisme* le dit positivement. Il nous apprend que la *Faculté de Théologie remontra au Roi qu'il n'y avoit rien de plus dangereux que cette infidèle Traduction des Psaumes.* Cependant on auroit dû la regarder come bone & exacte, puis que ce Poëte avoit été aidé par *Vatable*, qui savoit à fond la Langue Hébraïque, qui avoit traduit à *Marot* mot pour mot, l'Hébreu en François, & qui outre cela

cela lui avoit expliqué toute la force & toute l'énergie des termes, que le Génie Poétique de *Marot* favoit après cela tourner fort heureusement. Mais si *Vatable* étoit Savant, il passoit come la plupart des habiles Gens de ce temps-là, pour favoriser la Réforme. En général le Clergé Romain voïoit avec peine les Traductions des Psaumes en Langue vulgaire. Come le Psauteur fait une partie des Prières de la Liturgie Romaine, on apprehendoit que ces Versions n'acoutumassent insensiblement le Peuple à prier Dieu en François, ce que l'on ne vouloit pas souffrir.

Mais admirez, je vous prie, *Monsieur*, l'excessive desiance des Ecclesiastiques de France, qui en ce'a paroissent avoir été plus ombrageux qu'on ne l'étoit à Rome même. Aux Ci quante Psaumes de *Marot* qu'il avoit d'abord fait imprimer à Paris, on en joignit Huit autres de quelques Traducteurs qui n'ont jamais été bien connus, & ce petit Recueil fut imprimé en Gothique à Rome, par ordre du Pape en 1542. par *Théodore Brust*. Voilà donc le Pontife moins scrupuleux que la Sorbone, sur la Version des Psaumes en François.

Il y a encore une raison plus particulière qui fit que l'on fut choqué de cette 1re Edition des Psaumes de *Marot*. Je la tire
de

de ses accompagnemens. J'ai dit que l'on trouvoit a la fin le Décalogue en Vers ; & il faut remarquer qu'il y est dans son entier & sans avoir effuie aucune mutilation. Or on fait que depuis un Siècle ou deux, on suprimoit le II. Comandement, & on le cachoit avec soin au Peuple, témoin ces Comandemens rimez qu'on aprenoit à la Jeunesse :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.
Son nom en vain ne jureras &c.

Où la défense de rendre aucun Culte aux Images ne paroît point, & a été adroitement escamotée. Pour *Marot* il avoit mis rondement dans sa Traduction du Décalogue,

Tailler ne te feras image
De quelque chose que ce soit ;
Si honneur leur fais & hommage,
Ton Dieu jalouse en recoit.

Cette Version ne pût que blesser, non point parce qu'elle n'étoit pas fidèle, comme le disoit *Maimbourg*, mais au contraire parce qu'elle l'étoit trop au gré du Clergé Romain, qui cependant n'oloit pas s'expliquer trop clairement là dessus.

Un Poète de ce Siècle là, nommé *Artus*
D-

Désiré, eut plus de franchise. Il déclara hautement combien il étoit choqué de ce Couplet si répugnant à la Foi Catholique. Il publia quelque tems après, un Livre sous ce titre, *Contrepoison de Cinquante deux Chansons de Marot, intitulées Psalmes*, imprimé à Paris en 1561. Voici comment il y redresse le Comandement contre les Images;

Tailler donc feras son Image,
Et des benoits Saints qu'il conçoit,
Si honneur leurs fais & homage
De grace l'accepte & reçoit.

Voilà le démenti qu'il donne à *Marot*, ou plutôt au Législateur lui-même. Il est vrai que ce hardi Poëte fût lui-même redressé à son tour. *Monluc* Evêque de Valence, se plaignit de cette falsification, dans la Conférence de St. Germain, qui se tint la même Année que ce Livre parût, & la Reine Mère ordona la suppression de ce scandaleux Ouvrage.

Bèze acheva dans la suite l'Ouvrage que *Marot* avoit comencé. Ce fut à la sollicitation de *Calvin* qu'il entreprit ce travail. Il mit en Vers François les Cent Psalmes qui restoient à traduire. Cette suite fut aussi fort bien reçue, & l'on peut dire que l'Ouvrage entier fut acueilli, non seulement des Protestans, mais de quantité de Catholiques.

Une des 1^{res} Questions que vous me faites , *Monsieur* , c'est, quand on a comencé à chanter les Psaumes dans nôtre Eglise de Genève ? Il semble que je ne devrois pas être embarrassé à vous satisfaire là dessus. Cependant je vous avoüe de bonne heure , que quelques recherches que j'aie faites , je n'ai pas pû trouver le commencement de cet usage. Nos Regitres Publics ont négligé de nous en instruire. Les Regitres Ecclesiastiques, dans ces premiers commencemens de nôtre Eglise, étoient peu exacts & peu détaillez. Nous n'en avons même point des dix ou douze Années qui suivirent la Réformation, & il y a aparence que c'est dans cet intervalle que le Chant des Psaumes a été introduit dans nôtre Eglise. Je trouve seulement dans nos Ordonances Ecclesiastiques un Règlement qui prépare à cet Usage. Il est du 20. Novembre 1541. , & voici coment il est conçu. *Il sera bon d'introduire les Chants Ecclesiastiques, pour mieux inciter le Peuple à prier & à louer Dieu. Pour le commencement on apprendra les petits Enfans, puis avec le temps toute l'Eglise pourra suivre.*

Ne trouvant dans nôtre Ville aucun autre Document là dessus, j'ai eu recours à l'*Histoire de la Réformation de la Suisse*, par Mr. Ruchat. Quelques Eglises particulières
du

du Pais de Vaud ont été plus soigneuses que la nôtre à marquer l'introduction du Chant des Psaumes. On trouve, par exemple, que l'on comença à les chanter dans l'Eglise Réformée de *Granson*, le 1 Décembre 1549*.

Nous sommes bien sûrs que cet usage est plus ancien dans nôtre Eglise, quoi que nous n'en puissions pas marquer précisément l'Époque. Déjà il paroît, par le témoignage de *Béze*, que l'Année précédente on chantoit les Psaumes de *Marot* dans les Assemblées publiques de Genève. Cette particularité se trouve dans sa Paraphrase des Psaumes à la tête du XCI. On trouve dans l'Argument qu'il se retira à Genève en 1548. que la première fois qu'il assista aux Assemblées de la Religion, on chantoit ce Psaume, qu'il fut extrêmement touché des sentimens de confiance en Dieu que le Prophète exprime dans ce beau Cantique; que depuis ce tems-là il s'est vû quatre fois exposé à la Peste, lui & sa Famille, mais que toutes les fois qu'il s'est vû dans cette rude épreuve, ou dans quelque autre semblable, il n'a eu qu'à se rapeler l'impression que ce Psaume avoit fait sur lui, la première fois qu'il l'ouit chanter, & le mediter de nouveau, pour s'afermir contre le péril, & met-

mettre son Esprit dans une affiète tranquile.

Il est aisé de voir qu'il faut remonter encore plus haut pour trouver la date de l'introduction du Chant des Psaumes à Genève. J'ai déjà remarqué que nos Régistres Eclésiastiques n'en disent rien. Mais leur silence même est une espèce d'indication de ce que nous cherchons. Nos Registres n'ont comencé que l'An 1547. On n'y trouve point le comencement d'un usage qui devoit naturellement y être rapporté. On en doit conclure que c'est parce qu'il est antérieur à cette date. On voit dans plusieurs anciennes Editions des Psaumes, une Preface de *Calvin*, datée du 10. Juin 1543. pour préparer le Peuple au Chant des Psaumes. Il est vraisemblable que cet usage aura eu lieu une Année ou deux après, On ne sauroit donc se tromper beaucoup en plaçant l'introduction du Chant des Psaumes dans l'Eglise de Genève à l'Année 1545. & en disant que cette pratique a lieu de puis deux cents Ans.

Mr. *Rychat* nous apprend une particularité assez curieuse, & que je ne dois pas omettre, c'est qu'avant qu'on chantât les Psaumes de *Marot* dans le Culte public, on chantoit à l'entrée du Sermon, l'*Oraison Dominicale* & le *Simbole* mis en Vers
par

par ce même Poëte, & à l'issüe de la Prédication *les X. Comandemens de Dieu* *. Je ne puis rien vous dire de plus précis sur cette Ire Question.

Vous me demandez encore, *quand c'est qu'a parü le Psautier complet en Vers François, & quand il a été introduit ainsi entier dans nôtre Eglise?* Cette seconde Question me met à peu près dans le même embarras que la Ire. Vous apercevrez bien-tôt que je ne vous répons qu'en tatonant.

Bèze étoit arrivé à Genève au Mois d'Octobre 1548. L'Année suivante il fut apellé à Lausanne pour y être Professeur de la Langue Grèque. Son séjour y fut de dix Années. C'e fût là qu'il traduisit & mit en Vers François Cent Psaumes, pour être joints aux Cinquante de *Marot*. Il comença de bone heure cet Ouvrage, & tout nous porteroit à croire qu'il dût paroître deux ou trois Années après son établissement, à Lausanne.

Déjà je trouve dans les Regitres publics de nôtre Ville, que le 24. Mars 1551. *Bèze* présenta une Requête au Conseil pour obtenir le Privilège de faire imprimer le reste des Psaumes de David, qu'il dit avöir fait mettre en Notes de Musique, & il demande ce Privilège pour quatre Ans. On le lui accorda pour trois Années seulement.

* Hist. de la Reform. T. VI. p. 453.

Il est bon de remarquer qu'alors il n'y avoit point encore d'Imprimerie à Lausanne.

Il paroît donc vraisemblable que Bèze ne tarda pas long-tems à se prévaloir de ce Privilège. Parmi les Remarques Critiques communiquées à Mr. Baile sur son *Dictionnaire*, je trouve celle-ci qui a été insérée dans le *Supplément*. „ Les Cent Psaumes mis en „ Vers par Bèze, parurent vraisemblable- „ ment en 1553. puis que ce fut en ce „ tems là qu'étant joints avec la Liturgie „ & le Catechisme de Genève, ils exci- „ térent l'aversion des Catholiques, qui „ n'avoient pas fait scrupule de se servir des „ Cinquante premiers*.

Pour bien constater ce fait, il faudroit déterrer dans quelque Bibliothèque un Plautier complet, qui fut a peu près de cette date. Il est parle dans la *Bibliothèque Angloise* d'un ancien Exemplaire de Psaumes qu'avoit à Londres Mr. Moze, Ami du fameux Antiquaire Spon. Ils furent imprimez à Strasbourg en 1553. par les soins de Jean Garnier, un des Ministres, qui les revit, & qui avertit dans une Préface qu'on en usoit dans toutes les Eglises Françoises de l'Evangile. Mr. de la Chapelle en fait mention à l'occasion d'une espèce d'Absolution

C c

que

* Article MAZOI, Remarque N. Supplément.

que le Ministre prononçoit alors au Peuple *. *Calvin* avoit fait assez de séjour à Strasbourg. On sait que cette Eglise se mouloit sur celle de Genève. Dès que les Psaumes de *Marot* eurent été imprimez à Genève en 1542. & 1543. avec la Liturgie, Strasbourg ne tarda pas à en donner aussi une Edition. On la vit paroître en 1545. Cette seconde Edition de 1553. semble supposer que tous les Psaumes y sont d'après l'Originale qui auroit paru à Genève peu de tems auparavant.

Cette date semble se confirmer par le petit Poëme que *Bèze* composa pour servir de Préface à ses Psaumes. Il est fort connu, & on le voit encore dans toutes les anciennes Editions. Il comence ainsi ;

Petit Troupeau , qui en ta petiteffe ,
Vas surmontant du Monde la hauteur.

Le Poëte dit qu'il écrit ces Vers dans le tems que le jeune *Edouard*, Roi d'Angleterre, reçoit si humainement dans son Isle, les debris des Eglises persécutées en France ;

Je vois les feux brulans en lieux divers ,
Je vois passer de la Mer au travers
Une grand Troupe , & un Roi sur le Port ,
Qui tend la main pour les tirer à bord.

Bèze

Bèze désigne encore ce Prince par sa Jeunesse. Il dit que dans un âge peu avancé, il marquoit déjà beaucoup de mérite, & donoit de fort grandes espérances. Cela ne peut convenir qu'au Successeur d'*Henri VIII*. Le Règne d'*Edouard* fut fort court. On fait qu'il mourut en 1553. âgé de Seize Ans.

Tout sembloit donc concourir à fixer la date des *Plaumes de Bèze*, ou du *Psautilier* complet, environ à l'Année 1553. come elle le trouve marquée dans le *Supplément du Dictionnaire Critique*. Il ne restoit plus qu'à découvrir quelque Edition de cette date. J'ai fait pour cela de nouvelles recherches; mais elles ont abouti à me prouver que je me trompois en comptant trop sur les vraisemblances, & sur la Remarque Critique du *Dictionnaire*.

À force de fouiller par tout, j'ai trouvé contre mon atente, d'anciennes Editions de *Plaumes* postérieures à cette date, qui sont encore incomplets. Un Curieux m'a communiqué des *Plaumes* imprimés à Genève en 1556. où l'on n'en donne encore que Quarante de la Main de *Bèze*, qui joints à ceux de *Marot*, font le nombre de 89. *

C c 2

La

* Octante neuf Pseaumes mis en Rithme Françoisé, 49 par C. Marot, avec le Cantique de Siméon, & les X. Commandemens. A Genève, de l'Imprimerie de Simon du Bois. M. D. LVI.

402. JOURNAL HELVÉTIQUE

La Musique s'y trouve, & le nom des Notes y est écrit tout au long. A la fin des Psaumes on a mis ce Distique de *Nicolas Bourbon* de Vandœuvre, Poëte de ce tems-là :

Definite Hebræam jam Galli discere Linguam,
Discunt Hebræi Gallica Verba loqui

On en a doné la Traduction, mais un peu Gauloise;

Cessez, François, en la Langue Hébraïque,
Chercher David, pour bien estre entendu,
Car les Hebreux, en la nostre Gallique
Le vont cherchant pour leur estre rendu.

Cette Edition frappe par la beauté des Caractères & du Papier. Elle ne cède absolument en rien aux plus belles des *Etiennes* & des *Plantins*. Mais ce qu'il est plus important de remarquer, c'est que ce premier mélange des Psaumes de *Marot* & de *Bèze* fut publié dans la vüe d'être incessamment en usage dans l'Eglise. En voici la preuve, c'est qu'il y a à la fin une *Table des Psaumes que l'on doit chanter le Dimanche matin, le Dimanche au soir, & le Mercredi jour de Prieres*. Le Plautier aiant été ainsi introduit par parties, il ne faut plus être surpris si l'on n'a pas marqué dans nos *Registres* de quelle date sont les Psaumes

COR-

complets, & quand ils ont été reçûs dans l'Eglise en entier.

Continuons à chercher de nouvelles lumières. Une Année ou deux après que Bèze eut doné cet Essai, il se passa un Evénement qui mérite d'être raporté. Quelques Persones qui étoient dans les sentimens des Réformez se trouvant au Pré aux Clercs à Paris, qui est la Promenade de l'Université, comencèrent à chanter les Psaumes. C'étoit en Eté, & bien des Gens qui n'étoient là que pour le plaisir de la Promenade, se joignirent à cette Musique. *Maimbourg*, qui raporte ce fait dans son *Histoire du Calvinisme*, remarque que *c'est la première fois que les Psaumes furent chantez publiquement* *. Cette nouveauté plût d'abord, & dès le lendemain le Roi & la Reine de Navarre s'y trouvèrent, avec plusieurs Seigneurs François ou Etrangers. Le Chant recomença come le jour précédent. Cette Noblesse s'y joignit, & il s'y trouva une multitude incroyable de Peuple. Tout se passa avec beaucoup d'ordre & de bienséance. Les Bourgeois de Paris montoient sur les Murailles voisines & paroissoient prendre plaisir à ce Chant. Ils marquoient leur surprise de ce que le Clergé s'oposoit à une pratique si louable & si édifiante.

* *Hist. du Calvinisme*, pag. 99.

Bèze, de qui nous tenons ce fait avec ses principales circonstances, ne nous apprend point quels étoient les Psaumes que l'on chantoit alors en France; si c'étoient simplement ceux de *Marot*, ou si quelques uns des siens y étoient déjà joints. Ainsi cet Evénement quoi que remarquable, ne répand encore aucun jour sur ce que nous cherchons. On pouvoit avoir à Paris ce mélange de Psaumes de *Marot* & de *Bèze* imprimés une Année ou deux auparavant, & les chanter à l'imitation de l'Eglise de Genève. Il est vrai que *Mr. Jurieu* a dit quelque part que l'Eglise de Paris avoit chanté les Psaumes avant l'Eglise de Genève. Mais *Mr. Baile* le redresse la dessus, & fait voir que cela n'est pas exact: Il s'agit ici, dit il, d'un Chant considéré come propre aux Reformez & come une partie des Exercices de Piété. A cet égard son Berceau est à Genève, & l'on ne sauroit disputer à cette Eglise la primauté*. Cependant il est plus vraisemblable que dans ce Chant public du Pré aux Clercs, les Psaumes de *Bèze* n'y parurent point encore. *Mr. Benoît*, dans son Histoire de l'Edit de Nantes, dit positivement, qu'on y chanta les Psaumes que *Marot* avoit mis en rime, & qu'on avoit mis en Musique sur de fort beaux

* Dict. Critique, Marot, Remarque, P.

beaux Airs *. Je croi que voilà à quoi il faut s'en tenir.

On a une *Apologie pour les Eglises Réformées*, écrite en Latin par *Daille*, où l'on trouve la date de l'impression des *Psaumes de Bèze* mise à l'Année 1559. Voici à quelle occasion. Le Ministre de Charenton avoit à répondre à une Harangue que le Clergé avoit faite au Roi *Louis XII.* l'An 1636. dans laquelle on reprochoit entr'autres choses aux Calvinistes d'avoir effacé de leurs *Psaumes* un certain endroit qui contenoit une Prière pour le Roi. C'est au Verset 10. du Ps. XIX. selon la Vulgate, & au XX. selon l'Hébreu. L'Evêque d'Orleans portoit la parole. Il dit que dans ce dernier Verset du *Psaume*, il y a une Prière pour le Roi que la Vulgate a rendue de cette manière, *Domine saluum fac Regem*, que *Bèze* dans sa première Version avoit traduit ainsi;

Seigneur, plaîse toi de défendre
Et maintenir le Roi.

Mais que depuis quelque tems les Réformez avoient trouvé à propos de faire disparoitre ces deux Vers, qu'ils s'étoient mis à la place du Roi, & qu'ils avoient pris

C c 4

pris

* Hist. de l'Edit de Nantes, Tom. I. pag. 116.

pris pour eux une Prière que le St. Esprit avoit dicté pour lui, que voici la manière dont ils chantoient ce Verset,

Seigneur, plaise toi nous défendre,
Et faire que le Roi
Puisse nos Requêtes entendre
Encontré tout éfroi.

Le pétulant Evêque concluoit que cette Prière devoit être rétablie. En général, sa déclamation là dessus fut très violente.

L'Apologiste des Reformez lui répondit, que le Texte Hebreu est plus conforme à la dernière Version qu'à la première qui avoit été faite selon la Vulgate. Il ajouta que la dernière Version est celle qui a toujours été suivie depuis que les Reformez obtinrent la première liberté de conscience par l'Edit de Janvier de 1561. Il avoua que la première manière de traduire se trouve dans quelques anciennes Editions. Il en avoit vû une qui, autant qu'il pouvoit s'en souvenir, étoit de l'An 1559. Elle ne contenoit qu'une partie des Psaumes, le titre n'en annonçoit que 89. Mais il remarque que ces anciennes Editions n'avoient pas été de l'usage des Eglises Reformées, ou qu'elles ne l'avoient été que peu de tems. *Colomiez* dans une *Lettre à Mr. Claude*, parlant de cette même

SCU.

accusation intentée contre les Réformez, dit, *La 1.^{re} Edition des Psaumes de Bèze parut, si je ne me trompe, l'an 1560.*

Si vous voulez, *Monsieur*, être instruit plus à fond de cette affaire, vous la trouverez fort détaillée dans *l'Histoire de l'Edic* de Nantes, sur l'An 1636. Ce n'étoit pas ici le lieu de s'y étendre d'avantage. Je n'en ai dit qu'à peu près ce qui pouvoit nous aider à trouver la date de la première impression des Psaumes de Bèze. *Duillé & Colomiez* ne nous la donnent même que d'une manière un peu incertaine. Le 1.^{er} avoit vû aparemment l'Edition de Genève de 1556. chez du *Rosc*, qu'il met à 1559. par une petite erreur de mémoire.

Pour *Colomiez* qui dit avoir vû des Psaumes de Bèze imprimez en 1560. je croi que sa memoire l'a mieux servi. On a dans la Bibliothèque de Genève des Psaumes de cette Année là, imprimés pour *Pierre Davantès* *. Il est bon de vous dire en passant qui étoit ce *Davantès*. Il étoit connu des Savans sous le nom d'*Ante signanus*, mot Latin que je croi qui signifie à peu près

* Psaumes de David &c. avec nouvelle & facile méthode pour chanter chacun Couplet des Psaumes sans recourir au prémier, selon le Chant accoustumé dans l'Eglise, exprimé par Notes compendieuses.

A Genève 1560.

en Lettre française.

près la même chose que *Davantes* dans le langage du Languedoc, c'est à dire un de ces Soldats qui marchent avant l'Enseigne. C'étoit un habile Grammairien, un bon Humaniste, conu par divers Ouvrages qu'il a doné au Public.

Afin que l'on put avoir des Psaumes tout en Musique, sans qu'ils occupassent trop de volume, il imagina au lieu des Notes ordinaires, de simples Chifres Arabes, en Caractères fort menus. Mais ce qui fait sur tout à nôtre sujet, c'est que ce Recueil de Psaumes n'en renferme encore que 89. conformément à l'Edition de *du Bosc* de 1556. *Colomiez* avoit vû apparemment ces Psaumes. Efectivement le Verset critiqué du Ps. XX. y est tourné en prière pour le Roi.

Vous voiez donc, *Monsieur*, qu'en 1560. le Psautier à l'usage des Reformés, n'avoit pas encore parû complet. Je trouve dans l'Oraison funèbre de Bèze par *la Faïe*, qu'il ne fut doné au public qu'en 1561. Je crois même qu'il faut encore retarder cette date d'une année. *Monsieur Ruchat* l'a fort bien déterminée dans la *Réformation de la Suisse* „ Lors que Bèze, dit-il, „ eut achevé sa Traduction Françoisse des „ Psaumes en Vers, le Livre des Psaumes „ ainsi traduit fut imprimé tout entier pour
la

„ la tre, fois en France, avec Privilège
 „ du Roi, par *Antoine Fils d'Antoine Vincent*
 „ Marchand Libraire à Lion, l'an 1562. *

Il est surprenant que les Psaumes aient attendu si tard à paroître en entier, puis que dix ans auparavant Bèze avoit déjà demandé au Magistrat de Genève un Privilège pour imprimer le reste des Psaumes de David. Mais il me semble qu'on ne sauroit s'empêcher de se rendre aux preuves que je viens d'aleguer pour en reculer la date aussi tard que je viens de le faire.

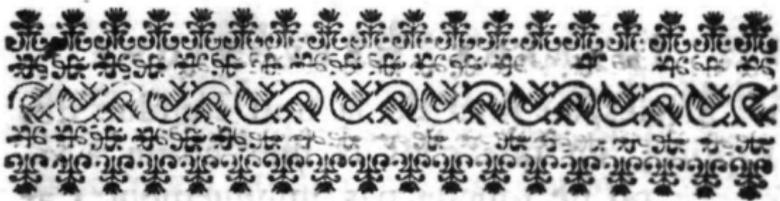
Voilà, *Monsieur*, les petites Recherches que j'ai faites en vôtre faveur. J'ai d'abord consulté deux Auteurs que j'ai crû qui m'éclaireroient sur mes doutes. Le 1^{er} est Mr. *Brugnier*, autrefois Ministre & Professeur à Nîmes, qui l'an 1664. fit imprimer à Genève un *Discours touchant les Psaumes*. N'y aiant point trouvé l'Epoque que je cherchois, j'ai été obligé de recourir à un Livre plus ancien, mais dont la grosseur seule est capable d'éfrayer. Je veux parler de *la Divine Mélodie du Saint Psalmiste, par Jérémie de Pours*. Il est si difus, & sort si souvent de son sujet, que vous devez me tenir compte de la constance que j'ai eüe à le lire tout entier, d'autant plus que malgré son énorme longueur, je n'y ai point

* Tom. VI. pag. 536.

point trouvé la date que je cherchois.

Vous me faites encore d'autres Questions sur les Psaumes que je regarde come plus interessantes qu'une simple date. Mais après avoir blamé les Ouvrages trop longs, sur tout sur des matières assez sèches, il faut savoir finir. Je me flatte que dans la suite les demandes que vous m'avez faites donneront lieu à des Recherches plus curieuses & plus satisfaisantes. Quoi qu'il en soit, vous avez eu raison de me dire que l'Histoire de nos Psaumes méritoit d'être un peu plus approfondie qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Je suis &c.





LETTRE

*D'un Anonime Alpicole, A l'Auteur de
l'Essai Philosophique sur la nature des
Etres Spirituels.*

MONSIEUR,

LA conformité de vos Idées avec les
miennes sur la nature des Esprits, la
clarté avec laquelle vous exposez les vô-
tres aux yeux du Public par votre excel-
lent Ouvrage, & la modestie dont vous
accompagnez vos sentimens, m'enhardis-
sent, à vous exposer les miens, dans
l'espérance que vous prendrés d'au-
tant moins ma hardiesse en mauvaise part,
que vous invités même toutes sortes de
gens à vous proposer leurs difficultés, ou
à vous faire part de ce qu'ils pensent sur
ce qui est en question. Mais avant que d'en-
trer en matière, je dois vous dire préala-
blement que j'ai fort admiré votre courage
& votre entreprise à délabuser le Monde
des préjugés dont il est infatué depuis tant
de

de Siècles, au sujet de la non étendue des Esprits, vû que c'est la une corde à laquelle on ne touche pas impunément: Car come en plusieurs Régions, tout Sage est obligé d'avoir deux Religions; l'une intérieure, dont il se rend reponsable à Dieu, & l'autre extérieure dont il doit répondre au Souverain & au Clergé; de même, dans les Matières Metaphisiques, & autres qui y ont quelque rapport, il faut bien prendre garde que l'on ne choque en aucune façon les Systèmes établis, & les Conséquences que le Peuple, & le Clergé, souvent plus Peuple que le Peuple même, en tirent, & sur lesquels ils batissent, quoique trop souvent avec peu de solidité, les Règles de la Vie & le fondement du Salut.

Le Public vous a pour cette raison beaucoup d'obligation d'avoir franchi le pas, à l'exemple de *Locke*, en lui démontrant une Vérité aussi clairement, qu'elle est naturellement démontrable, quoi que quelques anciens Philosophes me paroissent en avoir aussi aperçû de foibles Lueurs.

Permettés cependant, *Monsieur*, que je vous expose aussi mes Sentimens sur les Thèses dont ils'agit, & la Methode que j'ai suivie pour y parvenir, soumettant le tout à vôtre correction & à vôtre jugement

ment décisif, come a un grand Maître en ce genre de Savoir. Quand je commençois à étudier en Philosophie, & particulièrement en Métaphisique, je m'entendois religieusement à ce que mon Précepteur me débitoit avec emphase & autorité, quoi que je n'y comprisse rien ou peu de chose, & quand je lui oposois quelque difficulté, il m'expliquoit *obscurum, per obscurius*, ou bien il me disoit, que je n'étois pas encore en âge compétant pour le comprendre. M'étant adonné ensuite aux Mathématiques, je voulois aussi des démonstrations dans l'étude de la Métaphisique, n'étant pas encore assez expérimenté sur l'insuffisance de la fole présomption de l'Homme; mais c'étoit en vain; les Principes sur lesquels on apuïoit, ou batissoit, se trouvant inconcevables. Je ne me rebutai pas cependant: J'étudiai en Médecine sous le fameux *Boerhaave*. Les raisonnemens de ce grand Homme, sur la structure, les opérations, & les maladies du Cerveau, & des Nerfs qui en dépendent, & sur les Facultés de l'Esprit, me mirent de plus en plus en goût. Je lus *Locke, Spinoza, &c.* Peu s'en falût alors que je ne tombasse dans un Matérialisme tout pur, assez en vogue dans ce tems là parmi la Jeunesse étudiante. Un jeune Homme de 17. à 20. Ans, est

est facilement entraîné par le torrent, par le plaisir de la Nouveauté, & par la gloire fausse ou vraie, de se distinguer du Vulgaire. Le piège caché sous cet apas séducteur le chatouille agréablement, il le fait broncher, & souvent tomber dans des erreurs dont il ne se relève qu'avec peine; l'Humeur n'étant pas encore assez fixe pour pouvoir approfondir les choses, & distinguer les raisonnemens solides d'avec les faux; *Locke*, de *Spinoza*. Aïant fait trêve durant quelque tems avec ces occupations pour aller voïager; au retour je repris mes Etudes & mes Reflexions, tant sur les Matières Phisiques, Médicinales &c, que sur celles de la Religion & de la Métaphisique, come les plus interessantes, quoique les plus obscures; & c'est à quoi la solitude, l'amour de la Lecture; & un desir ardent de conoitre la Verité, m'invitoient continuellement. Je considerois, d'un côté, que la Matière, telle qu'elle nous tombe sous les sens, étoit absolument incapable de penser; & de l'autre, que la prétendue Substance que l'on nomme comunément Esprit, étoit quelque chose d'absolument inconcevable, un *æternum nihil* (come le Docteur Browne l'appelle) par raport à nos Conceptions; & dans un certain sens, une échapatoire de l'ignorance, come le

font

sont aussi les *Facultés occultes* des Aristoteliens en matière de Physique. Il est vrai que je me figurois quelquefois, que le Créateur de l'Univers auroit bien pu infuser ou incrée à la Matière une Faculté de penser, en vertu de sa Toute Puissance. J'y donois d'autant plus aisément les mains, que je considérois 1^o. La sagacité des Animaux ou des Bêtes brutes (que je suposois privées d'une Ame immortelle) plus ou moins grande, suivant le plus ou moins grand volume de leurs Cerveaux à proportion de leurs Corps, & le plus ou le moins de contours, anfractuosités &c. de leurs mêmes Cerveaux, & même à quelques égards suivant leur Education adroite ou négligée; de sorte que je me disois en moi même: Une Machine plus artistement travaillée, un plus grand nombre d'organes, & un ou plusieurs degrés de Sagacité de plus; voilà l'Home. 2^o. La Nature même de l'Home, son Education, son accroissement & dépérissement, les différens Ages, Temperamens, Maladies, & Cures, sa différente situation sous différens Climats &c. me fournissent mille raisons plausibles; & je disois souvent avec Lucrece, *Una cum Corpore crescere sentimus, pariterque senescere Mentem.* Mais quand je considérois ensuite, que la Machine Hu-

maine étoit entièrement démontée & dissolue par la Mort, ne pouvant rimer cette dissolution avec la Révélation & le Bon Sens; je retombois dans le Spiritualisme, Système dominant & succé avec le Lait, me figurant, plutôt sur le credit d'autrui, qu'en conséquence d'une Idée claire & convaincante, que Dieu devoit avoir créé un Etre invinsible, impalpable, non étendu, & par conséquent impérissable, ou plutôt non destructible come la Matière Corporelle, doité de la Faculté de penser & de diriger les Actions animales & raisonnables de l'Home, &c. Cependant j'y rencontrais encore plus de difficultés que dans le premier Système; car outre que je ne pouvois m'en former absolument aucune idée, je faisois réflexion 1. Qu'un Etre de cette nature ne pouvoit du tout point être susceptible ni d'Action ni de Réaction avec un Corps matériel, l'un & l'autre étant incompatible avec les Loix prescrites à la Nature par son Créateur: Et que quand on voudroit dire, 2. Que Dieu avoit donné à l'Ame une espèce de Souveraineté sur le Corps dans lequel elle devoit habiter, en vertu de laquelle l'Ame pouvoit comander & faire mouvoir la Machine, sans atouchement, ni impulsion; j'y voïois encore de plus grandes opositions, & que cette prétendue Souveraineté, réfutée par l'Expé-

rien-

rience; étoit une Chimère toute pure. Enfin je flotoi long-tems entre le Matérialisme & le Spiritualisme, ne sachant plus à quoi me déterminer. Peu s'en falut que je ne tombasse dans le Pirrhonisme: La Révélation même ne m'étant pas d'un secours suffisant pour me tirer de peine par rapport à cet Article. C'est pourquoi je me forgeai à la fin une espèce de Système à ma fantaisie, dont voici le Précis; les occupations de pratique & autres ne m'accordant pas un loisir suffisant pour m'étendre plus au long, & entrer dans une description plus détaillée.

Je considèrai donc 1. Que le Cerveau & la Moëlle de l'Épine du Dos étoient l'origine des Nerfs, & leurs parties moëlleuses d'une fructure si fine, & d'une subtilité si impénétrable, que les plus habiles Anatomistes n'y sauroient decouvrir aucun Élément (excepté quelques petits Vaisseaux qui y passent de la substance corticale, aparemment pour y porter la Nouriture) ni par les Microscopes, ni par les Injections *Thuischiennes*, ni par d'autres moïens. Qu'on peut seulement deduire par analogie avec assés de probabilité, en considèrant les fonctions des autres Viscères, qu'il s'y filtre & se sépare du sang le plus subtil du Corps, une espèce de Fluide très

fin, très mobile & invisible, que l'on appelle pour cette raison *Esprits Animaux*, lesquels doivent avoir leur cours dans les Nerfs, &c. 2. Que les Nerfs sont les uniques Instrumens du mouvement & de la sensation. Quand un Nerf est coupé, lié, ou bouché, tout mouvement & tout sentiment cesse dans le Membre où il comunique. Les Nerfs optiques bouchés, adieu la vue: Ainsi des autres. 3. Quand tout le Cerveau est comprimé, tout mouvement & tout sentiment tant intérieur qu'extérieur cesse dès l'instant dans toute la Partie animale de l'Homme, nonobstant la présence de l'Âme; mais la vie dure aussi long tems que le Cervelet est libre &c. Ces trois Observations sont fondées sur l'Expérience journalière & reconües par tous les Médecins tant Dogmatistes qu'Observateurs, & montrent clairement qu'une subtile & libre Organisation est capable de former & d'entretenir le mouvement & la sensation dans l'Homme; come elle est en état de les perpétuer aussi long-tems que quelque accident intérieur ou extérieur n'y met point d'obstacle, en bouchant, afoiblissant, usant à la longue, ou détruisant les Organes en tout ou en partie, qui composent la Machine.

Je conclus de là & des difficultés ci-dessus

sus mentionées, que puisque la subtilité & le bon état des Organes, tels que sont le Cerveau & ses dépendances, ont la faculté & le pouvoir d'effectuer le Mouvement & la Sensation par des Actions & Réactions réciproques, sans que l'Ame y concoure ni en tout ni en partie, qu'un ou plusieurs degrés de subtilité de plus, pouvoit peut être bien former une espèce d'Organe, qui fût susceptible de la faculté de penser, & qui fût en même tems indestructible & par conséquent immortel. Je lui acorde l'immortalité avec d'autant plus de fondement, selon mes conceptions, qu'en premier lieu le Corps le plus grossier n'est pas périssable, en suposant la Constitution présente de l'Univers & de ses Parties, & les Loix conües de la Nature; mais qu'il est simplement dissoluble en de plus petites Parties ou en ses premiers Elémens: Qu'on peut en second lieu statuer avec apparence de raison, ce me semble, que Dieu ait créé un Être *mitoïen* entre la Matière palpable & dissoluble, & la Substance Angélique, ou même Divine, si l'on veut, qui soit également propre à s'incorporer, pour ainsi dire, avec la Matière du Cerveau, & à se prêter aux Influences spirituelles, (improprement dites,) & aux divines, pour les choses intellectuelles. J'entens par *Mi-*

toien, non un milieu géométrique ou arithmétique, come quand on divise par exemple une Ligne en deux parties égales; ou come le Nombre quatre tient le milieu entre un & sept: l'entens plutôt un terme indéfini, en designant, par exemple, la Matière par le nombre un; les nombres 2. 3. 100. 1000. &c. seront mitoiens, entre un & un nombre indéfini par rapport à la Substance Angelique, & me désigneront la même Idée entre l'unité & l'infini par rapport à la Divinité.

Je conçois donc que l'Ame est une pareille Substance mitoienne, & la regardant, pour ainsi dire, par le Microscope de l'imagination, je me la représente come un Tissu d'une infinité de Parcelles & de Fibres très subtiles & très mobiles, dont la subtilité & l'activité surpasse les raïons de la Lumière, & toute imagination, & que je me figure être anexées aux plus subtiles Fibres du Cerveau, par le moïen desquelles sont formées les Perceptions, & par leurs mutuelles Actions & Réactions, sont exercées toutes les fonctions animales & raisonnables de l'Home. Je dois remarquer ici en passant, que je voudrois bien pouvoir substituer aux termes de *Tissu* & de *Fibres*, des expressions moins grossières & qui developassent mieux & d'une manière
plus

plus convenable au sujet , ce que je veux dire ; mais n'en trouvant point d'autres , & n'étant ni en droit ni en humeur d'en forger , j'espère qu'on me les passera , & que l'on concevra au moins ce que je prétens signifier par là ; ce qui me suffit. Cependant pour éclaircir d'avantage la Matière , expliquons nous plus au long , & reprenons le fil de l'Histoire de l'Âme dès sa Source.

Je suppose d'abord en premier lieu , que les Semences de toutes les Âmes Humaines étoient contenues dans l'Âme du premier Homme Adam , que Dieu avoit soufflée dans son Corps , tout come les Semences de tous les Corps Humains y étoient contenues ; ce que personne ne dispute ; l'une & l'autre Thèse étant d'égale simplicité & probabilité. La multitude des Animalcules *Læwenhoekians* , leur éfusion & leur perte par les pollutions volontaires & involontaires , ne m'arrêtent pas à y ajouter foi , ou tout au moins à croire ces Sentimens probables. Ces Animalcules sont des Êtres ou des Corpuscules vivans malgré leur petitesse , qui nagent fort à leur aise dans un liquide pellucide , qui savent se tourner à droit & à gauche , & éviter fort adroitement leurs chocs & leurs rencontres mutuelles ; mais ce jeu & ce badinage ne dure qu'autant de

tems, que ce Liquide est chaud, car aussitôt qu'il se refroidit, leur mouvement cesse, & ils sont confondus avec l'Élément dans lequel ils vivoient. Leurs petits Corps sont le premier *Stamen* du Corps Humain, ou de tout Animal vivant, come mille Expériences faites par *Malpighius* & par d'autres, sur les Oeufs féconds des Poules &c. nous en font foi; ces Animalcules se trouvant originairement dans le Mâle, sont transportés ensuite dans les Oeufs de la Femelle: Il se ressemblent parfaitement, & leur accroissement dans l'œuf féminin de tout Animal vivant, n'est qu'un développement & une extension de leurs parties. Leur grand nombre marque la Richesse du Créateur, come fait la Multitude des Graines & des Semences de diverses Plantes & Arbres, souvent aussi infructueuse à notre avis que l'autre. On pourroit former ici une Question plus curieuse qu'utile, savoir, si tous ces Animalcules ont des Ames ou non? Je pencherois fort à croire le premier, & qu'à la mort des Animalcules leurs Ames sont réunies à la Masse générale des Esprits improprement dits; come leurs Corps sont réunis & confondus avec les autres Matières corporelles; à moins que l'on ne veuille supposer que dans le tems qu'ils sont

tranle

transplantés il n'y en ait qu'un , deux ou trois qui aient des Ames Humaines , & que le premier venu cherche d'abord à se loger dans l'Oeuf, come aiant plus d'Esprit que les Confrères.

Je suppose en second lieu , que ces petites Créatures, aussi bien que les Foetus, sont Tables rases à l'égard des choses qui passent hors de leurs demeures. *Tulpius* & d'autres Observateurs nous fournissent des Exemples, d'Hommes élevés dans les Déserts & dans les Forêts, qui n'avoient rien d'humain que leurs figures, & qui pris dans un certain âge, n'étoient plus capables d'aucune instruction. Les Sauvages en plusieurs Contrées de l'Amérique, n'ont encore qu'un petit nombre de Notions même fort communes, par dessus les Bêtes brutes; & un bon nombre de nos Vachers de profession méritent à juste titre qu'on les appelle *Semiviroſque boves, semibovesque viros.*

Quand ces petites Créatures sont parvenues à leur maturité dans l'Uterus, elles sortent de leurs demeures sous le titre d'Enfants. Alors leurs sens extérieurs, que je suppose ici bien organisés, trouvent matière à se mettre en jeu. Les Objets forment dans leurs tendres Cerveaux, par l'entremise des sens, des Idées & des Impres-
sions

sions qui s'augmentent de jour en jour & à mesure qu'ils avancent dans l'âge. Les différentes Impressions forment la Mémoire, que je regarde come quelque chose de purement corporel, vû que ces Impressions sont éfaçables, entièrement destructibles par les Maladies, réparables en partie & d'une certaine façon par les Medecines; & que la Mémoire est fort différente dans les différens Individus, suivant le différent Age, la différente Culture, &c. Ces Impressions affectent & mettent en jeu les Fibres de l'Ame, auxquelles je suppose celles du Cerveau annexes, come j'ai marqué ci-dessus, & elles y forment les Perceptions & les Notions dont la différente combinaison, forme les Pensées & leurs différences, & les Raisonnemens. Je suppose les Fibres de l'Ame toutes tendues à l'unisson, quand elle est, pour ainsi dire, en repos, come dans le Foetus *in utero materno*, ou pendant le Sommeil sans songe; mais capables de plus ou moins de tension suivant qu'elles sont plus ou moins affectées par les Fibres du Cerveau, & celles ci par les sens extérieurs, ou bien par la propre volonté & puissance intrinsèque de l'Ame. Les Objets extraordinaires & imprévus affectent plus fortement & excitent une plus forte tension des Fibres respectives dans l'Ame, aussi bien que dans le Cerveau,

&

& agissent & réagissent les unes sur les autres d'une manière si forte en de certains cas, que tout le Système des Nerfs, & par ce moïen tout le Corps en est ébranlé. Les Joïes & les Terreurs subites, l'Amour & la Colère nous en donnent des Exemples. Les profondes Meditations sur des Matières abstraites, ou sur des Affaires qui nous paroissent être de conséquence, consistent encore dans une plus grande tension d'une autre espèce; Celles-ci procédant lentement & peu à peu, & les autres presque tout d'un coup; tension que nous sentons même dans la Tête, & qui nous incommode souvent à un point, que nous sommes obligés d'abandonner pour un tems nos Méditations, & de relacher, pour ainsi dire, les Cordes jusqu'à nouvel ordre, ou plutôt jusqu'à une nouvelle reflexion: Car si elles sont tendues outre mesure, elles perdent leur elasticité, ou sautent tout à fait, & alors l'Home devient fou ou hébété de différent genre de folie; ou bien elles gardent une certaine roideur inflexible, en vertu de laquelle ces Homes sont entachés de certaines Idées d'une façon si obstinée qu'elles deviennent incorrigible excepté quelques fois par le moïen des Médecines; bien différens en cela des Entans, qui par la mollesse des Fibres de leurs Cerveaux,

chan-

changent à tout moment de Pensée & sont faciles à émouvoir. Les Songes ressemblent en quelque façon aux mouvemens spontanés de la Machine corporelle; & les Delires aux mouvemens forces & involontaires, tels que sont les Convulsions. Enfin je me représente l'Homme entant qu'Homme, come un *Clavecin*. Les *Cordes* sont l'*Ame*; le *Clavier* & les *Tousses*, sont le *Cerveau* & les *Nerfs*; les *Doigts* qui les mettent en jeu, sont les *Objets*, tant les *intérieurs* imprimés dans la Mémoire, que les *extérieurs*; l'*Harmonie*, est la *Raison* ou le *Raisonnement*; les *Dissonances*, sont les *Ezaremens* &c; & avec cette seule différence, que les Cordes de l'*Ame* ont la Puissance & la Faculté de se mettre elles mêmes en jeu & d'y attirer les *Nerfs* &c aussi bien que d'être mues & affectées par ceux-ci. On pourroit me demander ici; d'où vient la Faculté intrinsèque de l'*Ame* de former les Pensées, les Raisonnemens, &c. de tirer du fond de la Mémoire tout ce qu'elle y trouve propre & nécessaire, & de mettre, pour ainsi dire, les Cordes en jeu sans un Acte précédent des sens extérieurs? Je répons, 1^o Que Dieu a mis cette Faculté au premier Homme, & par le moten de sa Génération, à toute sa Postérité. 2^o Que Dieu la soutient & la conserve par sa Toute Puissance &

Tou.

Toute Présence , suivant plusieurs Passages de la Sainte Ecriture , & entr'autres des Actes des Apôtres Ch XVII. 28. ou St. Paul dit EN AUTÒ GAR ZOMEN , KAI KINOUMETHA , KAI ESMEN. Qu'on nous permette d'en donner une comparaison tirée de la Phisique. L'expérience nous montre, que la présence du Feu soutient uniquement l'Essence & le Mouvement des Etres corporels , ou tout au moins leur Mouvement & Activité ; & qu'en son absence la Nature s'engourdit , pour ainsi dire. De même la Toute Présence de Dieu maintient les Ames & tous les Etres , tant ceux que l'on appelle Esprits , que ceux qui sont purement corporels , dans leur activité & leur existence , en qualité de Cause première , come les Corps grossiers y sont maintenus par le moien du Feu , entant que Cause seconde Outre cela on peut comparer en quelque façon le Feu existant dans l'Air , aux Fibres du Cerveau , lesquelles , quoi que visibles en masse , sont invisibles en détail , ou dans leurs E-lémens primordiaux , come le Feu est sensible , nonobstant son invisibilité. Les Fibres de l'Ame représentent en quelque manière les rayons du Soleil , qui dirigent le Feu de l'Air & lui donent son activité : Ainsi en est il de l'Ame & du Cerveau , qui sont à l'égard de l'Homme ce qu'est, au

So-

Soleil la Faculté de lancer ses raïons, & de mettre par là en mouvement le Feu caché dans l'Air. 3. Si l'on est obligé d'accorder un mouvement libre & volontaire en tout & en partie aux Insectes & à d'autres Animaux, auxquels les Spiritualistes dénie une Ame spirituelle; pourquoi ne pas accorder la même Faculté dans son genre ou plutôt dans un degré supérieur à l'Ame Humaine, qui en est infiniment plus susceptible par sa propre Nature? Mille Phénomènes naturels qui nous tombent sous les sens & qui sont de bien moindre importance, ne sont-ils pas inexplicables aussi par raport à leurs Causes secondes?

Il faut au reste que les Cordes, les Fibres, ou les Raïons de l'Ame, répondent aux Impressions & aux Fibres du Cerveau, pour pouvoir les mettre mutuellement en jeu & en harmonie. Car si l'action & la correspondance manquent d'un ou de l'autre côté, l'ordre des Pensées & des Raisonnemens se confond & se démonte: Nous nous souvenons quelque fois d'une chose ou d'avoir connu tel & tel Home, sans que leur Nom nous revienne qu'après beaucoup d'effort & de peine &c. Il est clair aussi, que nous ne savons rien que ce qui nous est entré par les sens; & si nous formons des Raisonnemens qui nous paroissent nouveaux, ou
que

que nous faisons de nouvelles Découvertes; cela ne dépend que d'une plus grande subtilité des Organes & d'un arrangement plus artificiel de leurs parties, susceptible par conséquent d'une plus grande clarté des Idées, & d'une plus adroite & plus heureuse combinaison de ces mêmes Idées: Il me semble que de cette manière on pourroit expliquer toutes les différentes modifications de l'Ame, que je ne prétens pourtant pas discuter ici, tant faute de loisir, que parce que la chose paroît avoir quelque aparence de clarté en soi même; suppose que le fondement sur lequel j'ai bâti soit censé avoir quelque solidité, car à son défaut tout l'Edifice s'écrouleroit sans ressource. Mais en considérant attentivement la structure & les opérations du Cerveau & des Nerfs, les Phénomènes que nous découvrons journellement dans les Enfans, dans les Homes faits, & dans les Vieillards décrépits; les divers Tempéramens, Climats, Saisons, Nourritures, Manières de vivre, Passions, &c. & la diversité de leurs influences sur les Ames & les Esprits, & *vice versa*; il semble que toutes ces différentes considérations combinées ensemble par de mûres reflexions, devroient bien nous fournir quelques lumières pour voir & pouvoir bâtir avec quelque aparence
de

fondement. Disons encore un mot des Homes privés d'un ou plusieurs sens, & des Bêtes.

Les Sourds de naissance sont en état de pouvoir se former des Idées de tous les Objets qu'ils aperçoivent par les quatre sens libres, & savent les faire entendre par des signes & des sons inarticulés fixés sur de certains objets, mais ils ne sauroient former des Mots, quoique les organes qui y sont propres soient présents & bien disposés, à moins que leur oreille ne soit ouverte, ou qu'on ne leur apprenne par le moien de la vüe, la figuration des Organes de la Parole nécessaire au parler, come cela réussit quelques fois. Les Sourds & les Muets, aussi bien que les Aveugles de naissance; sont donc condamnés à se contenter des Notions à eux venues par les sens libres, & leurs Ames ne sauroient raisonner sur d'autres matières faute d'Idées.

Pour ce qui regarde les Bêtes, je leur accorde volontiers une espèce de faculté de penser, aussi bien que la Mémoire. A en juger par leurs Actions & en les comparant avec celles des Homes, j'accorderois encore à un grand nombre d'entr'elles la Parole, si elles en avoient les organes requis. Je conçois que leurs Ames sont composées d'un tissu de fibres plus grossières.

&

& moins artificiel que celui des Hommes, & que ces Ames à la destruction de leur Corps, sont confondues aparemment avec la Masse générale de leurs Elémens, come l'Air enfermé se remèle avec la Masse générale de l'Air aussi tôt que la cloison est ouverte ou rompue. Peut être aussi que ces Elémens communiquent avec les Ames de leur espèce & de leur ressort, come l'Air extérieur comunique avec l'intérieur; & leur fourpissent une espèce de nourriture spirituelle, de sensations & de mouvement qui les entretient dans leur Etre & leur faculté pensante. La différente habileté des Bêtes dépend au reste simplement de la plus ou moins artificieuse structure des Organes de leurs Sens, du Cerveau, des Nerfs &c. come l'Anatomic & l'Expérience nous le montrent assés clairement; peut être que leurs Ames respectives différent aussi en quelque façon entre elles.

On me reprochera, & peut être, conclura-t-on de tout ce Discours, que mes sentimens aprochent de trop près le Matérialisme & par conséquent la divisibilité & un entier anéantissement de l'Ame avec le Corps. Je répons 1. Que si l'on entend par toute Substance étendue, une Matière grossière & qui tombe sous les Sens, on aura raison de me taxer de Matérialiste:

Mais c'est de quoi je ne conviens pas; & je m'en suis déjà expliqué ci-dessus, en insinuant que l'Âme est à mon avis quelque chose de mitoyen entre la Matière grossière & les Essences Angeliques & Divine; quelque chose d'invisible, d'impalpable, d'indestructible ou d'immortel.

J'avoue qu'il est difficile de se défaire des préjugés de l'Education, & de surmonter ou la grossièreté ou le ridicule de nos Conceptions. Nous aprenons de nos Mères & de nos Curés qu'il n'y a que deux Substances dans l'Univers, la Matière & l'Esprit. L'une nous tombe sous les sens, & l'autre nous échape absolument. Nous la croïons cependant, parce que nous ne saurions attribuer la faculté de penser à la Matière, & nous aimons mieux nous contenter des Idées vagues & d'atacher cette faculté à un prétendu Etre, duquel nous n'avons absolument aucune Idée, que de suivre une route qui nous paroît être fraïée par la Nature même, en remontant de la Matière grossière à la subtile; des Machines lourdement composées à celles où l'Art règne plus, & de celles ci à des Etres mitoyens entre les Machines les plus artificielles, telles que sont le Cerveau de l'Home, & les Natures ou les Essences Angeliques & Divine.

J'acorde volontiers 2^o, une divisibilité en Idée, ce qui vaut autant que rien ; mais non une divisibilité de fait par raport à l'Home. A l'égard de Dieu, tout ce qu'il a créé, est divisible & anéantissable sans aucune exception & sans ressource, si sa volonté l'y portoit ; mais puis qu'il a promis clairement, d'acorder la Vie éternelle à l'Âme, dès sa première entrée dans le Corps de l'Home, & au Corps aussi après sa Resurrection, je m'y tiens sans plus pointiller là dessus, ni me glorifier mal à propos d'une prétendue Spiritualité immortelle, qui ne dépend aucunement de sa Nature intrinseque, mais uniquement du bon vouloir de Dieu son Createur.

Je demande 3. si la prétendue divisibilité, quoi que je ne l'acorde que de la manière que je viens de l'exposer ; si cette prétendue divisibilité est tellement incompatible avec une durée éternelle, qu'elle entraîne nécessairement après soi un entier anéantissement ? Nous voïons qu'à la vérité les Corps sont dissolubles ; mais nous ne trouvons pas qu'ils soient périssables : Leur résolution dans les premiers Elémens paroit être plutôt une espèce de revivification, qu'un anéantissement. Ils jouissent donc par leur Nature d'une durée, pour ainsi dire continuelle, & qui durera jusqu'à ce

qu'il plaise au Souverain Créateur de les anticiper : Pourquoi donc ne pas acorder une pareille & plus grande prérogative à un Etre plus noble & plus fin tel que j'ai défini l'Âme Humaine quoi qu'étendue ?

Quand le Corps de l'Homme meurt, les organes des sens & les liens qui y tiennent l'Âme attachée, sont dissous, aparemment tout d'un coup dans les morts subites & violentes, & petit à petit, en s'usant peu à peu, dans les Corps âgés. L'Âme d'un Homme qui a vécu suivant les Loix de Dieu, de la Nature, & de la droite Raison, l'Âme d'un parfaitement Honnête Homme, se réunit alors avec la Masse générale des Esprits bienheureux, & par ce moïen, en quelque façon ou dans un certain sens, à la Divinité même, ce qui est & sera proprement son Paradis ; le Paradis étant selon les sentimens des Théologiens les plus épurés, l'union de l'Âme avec Dieu, expression tirée de la Révélation : L'Âme, dis je, d'un parfaitement Honnête Homme se réunit alors avec la Masse générale des Esprits bienheureux, jusqu'à ce qu'à la Resurrection des Corps, elle jouisse d'une Felicité plus palpable, & plus à portée de celui avec lequel elle sera réunie ; au lieu que les Ames des Impies & des Malhonnêtes Gens seront confondues
avec

avec la Masse des Etres malheureux, & sentiront la Colère de Dieu come un Feu dévorant (PÛR KATANALÍSKON Heb. XII. 29. Deut, IV. 24.) jusqu'au tems qu'ils auront subi la peine dûe à leurs transgressions; & que Dieu le Père Miséricordieux de tous les Etres, les remettra en Grace, en vertu de l'Intercession continuelle de son Fils Bien aimé, Médiateur entre lui & les Créatures Humaines; Ce qui paroît mieux convenir tant avec la Justice qu'avec la Miséricorde de Dieu, que de condamner à un Suplice éternel, des Créatures fautives par leur Nature intrinsèque.

Le mouvement qui constitue & conserve la vie, & avance en même tems la mort des Etres vivans, est difficile à définir. La plupart des définitions des Philosophes, principalement des Scholastiques, sont un galimatias où l'on ne comprendroit rien, si l'on ne savoit par avance de quoi il s'agit. Il nous semble cependant qu'il n'y a rien de plus simple & de plus clair, parce que cette qualité corporelle nous tombe à tous momens sous les sens. Nous en avons effectivement une Idée assez distincte; mais nous ne saurions la décrire aussi distinctement faute de termes assez significatifs. S'il m'étoit permis d'avancer mon sentiment sur ce sujet, je dirois vo-

fontiers que toutes les choses corporelles & même celles qui paroissent à nos sens être dans le plus parfait repos, sont dans un continuel mouvement. Car outre le mouvement imperceptible que le branle de l'Univers en général, & de nôtre Globe en particulier, comunique à toutes ses parties, nous voïons par les Expériences des Mécaniciens & des Phisiciens, & en partie par l'Expérience journalière; 1. Que la Gravité, qualité essentielle des Corps, est en soi même une espèce de mouvement, en faisant presser & peser les Corps graves, (considérant ces Corps en bloc) sur leurs soutiens, & les parties qui les composent, les unes sur les autres. Otés les soutiens; les voilà en mouvement sans autre impulsion. 2. Un poids attaché à une corde pendue à un clou paroitra en repos. Coupés la corde, le poids tombera & la partie supérieure de la corde sautera d'abord en haut, & se contractera plus ou moins suivant la qualité de sa matière. Elle étoit donc dans un état de violence & de mouvement, malgré son repos apparent. 3. Les parties de tous les Corps indistinctement, suivant nos façons de parler, s'usent, se corrompent, se refont; elles sont par conséquent dans une agitation continuelle, tantôt perceptible, tantôt imperceptible,

tant

tant par des Causes intérieures qu'extérieures. Il y a donc un mouvement continué mais différent, de gravitation, de tension ou d'attraction, d'impulsion & de résistance, de translation & de course pour ainsi dire. Les Corps qui nous paroissent en repos, ont un simple mouvement de gravitation, de tension, de résistance; les autres qui sont mus par impulsion ont un mouvement local joint à la gravitation, qu'ils exercent successivement sur tous les points de l'Espace qu'ils parcourent. Le repos des Corps qui ne sont pas dans un mouvement visible & actuellement local, n'est donc à proprement parler qu'un repos apparent, & le repos réel n'est proprement qu'un rien; c'est à dire une cessation de mouvement, & par conséquent un anéantissement de l'existence *des Etres*, come la mort est une cessation & anéantissement de la vie.

Il ne me reste plus sur cette Matière qu'à dire encore quelque chose sur la Divinité. Il est vrai qu'il vaudroit mieux mettre le doigt sur la bouche & ne point fouiller dans les Abîmes de cette Profondeur & Hauteur immense, & adorer simplement avec un très profond respect & une entière résignation, un Etre inconcevable à nôtre foible entendement. Prétendre en rai-

soner, c'est faire pis que si une Taupé s'avoit de vouloir résoudre le Problème de la Quadrature du Cercle, ou de mesurer l'Univers avec ses pattes. Mais la curiosité & la présomption de l'Homme est si grande & si indomptable, que chacun s'en forme une Image ou une Idée à la manière. J'en fais de même, étant aussi entaché de ce vice que les autres Membres du Genre Humain. Voici donc mon Idée en gros, ne trouvant pas nécessaire d'entrer dans le détail des Atributs de Dieu. Je me représente la Divinité come l'Unique *Souveraine Essence* d'une Puissance étendue & immense, qui a créé tout l'Univers sans travail ni éfort, & qui en a monté de telle manière la Machine, & toutes ses parties *spirituelles & corporelles, toutes étendues à leur façon*, qu'elles doivent suivre continuellement les Loix qui leur sont imposées, sans préjudice pourtant de la liberté qu'il a acordée à une partie; que cet Etre Divin est d'une simplicité, d'une pureté & d'une splendeur inconcevables à nôtre foible entendement; qu'il embrasse tout, pénètre tout, vivifie tout, & que par sa Toute Puissance, Souveraine sagesse, & Toute Présence, il maintient & soutient tout l'Univers avec toutes ses parties dans leur existence & leur activité; enfin que c'est une

Lumière qui surpasse en simplicité, en splendeur, en pureté, en activité &c tout ce que l'on pourroit s'imaginer de plus pur, de plus splendide, de plus excellent, d'une manière infinie, inconcevable & inexprimable, & en même tems invisible & imperceptible à nôtre entendement & à nos sens grossiers. Cette invisibilité & imperceptibilité implique d'autant moins de contradiction, que le feu & la lumière corporelle répandue dans l'Air, s'il est permis de comparer celle ci avec la spirituelle, la finie avec l'infinie, sont aussi invisibles & imperceptibles, à moins qu'on ne leur donne quelque direction par les raïons du Soleil, ou qu'on n'en fasse une collection par le moïen du frottement; les Expériences des Phisiciens nous demontrant clairement, que dans les plus épais ses ténèbres & dans les Corps les plus froids il y a autant de lumière & de parcelles de feu répandues que par tout ailleurs. Je déduis de cette remarque, que la Lumière céleste & divine nous deviendra peut être visible & perceptible d'une certaine façon dans la Vie à venir, quand nos sens & nôtre entendement seront plus épurés, & que les Raïons de la Divinité seront dirigés sur nous d'une certaine manière. Je n'entens parler ici de l'Invisibilité de l'Essence Divine que relativement

à nos sens grossiers: Car Dieu s'est manifesté assez visiblement d'ailleurs par les Oeuvres de la Création, par sa Providence, par toutes les Actions; & en particulier par la Révélation.

Voilà, *Monsieur*, ce que j'ai voulu prendre la liberté de vous mander sur cette Matière métaphisique, également obscure & intéressante; soumettant le tout à votre Critique, & à votre correction. Je me reconnois volontiers Taupe, tant en cet article qu'en bon nombre d'autres. Peut être que nous le sommes tous en plusieurs points de Doctrine & de Savoir, & que les plus belles, les plus fines pensées de nos beaux Esprits, les plus profondes méditations, & les subtils raisonnemens de nos Savans, ne sont que des boufoneries, des fanfaronades & des puérités, en comparaison des connoissances que possèdent les Etres d'une plus Noble Espèce. Mais n'importe; il faut bien s'amuser à quelque chose dans ce Monde, & chacun est en droit d'employer son petit talent, ou dans la recherche de la Vérité, soit qu'il la trouve ou non, pour contenter sa propre curiosité, ou dans un travail utile à la Société. L'un & l'autre sont faciles à combiner, & se prêtent ordinairement les mains. Le jargon des Scholastiques, leurs distinctions, leurs subtilités, ou plutôt futilités, ne m'ont au reste jamais arrêté: Elles sont

plus propres à confondre & embrouiller les Matières, qu'à les mettre en évidence. La Vérité est toujours simple, & ne demande que des expressions claires & simples, qui puissent être entendues de tout le monde.

Je vous écris en François, puis que vous le désirez de la sorte. Il n'est pas nécessaire de vous dire, *Monsieur*, que ce n'est pas ma Langue maternelle; vous le verrez du premier coup d'œil. Peut être que je n'écris pas mieux dans ma Langue maternelle ni dans aucune autre Langue, ne m'étant jamais piqué de polir mon Stile, soit faute de loisir ou d'Esprit. Et voyant d'ailleurs que le Stile des Langues modernes change pour ainsi dire à tout moment, mon unique étude dans ce Genre de Littérature est attachée à me rendre intelligible de mon mieux; abandonnant le choix des mots & les expressions fleuries aux Grammairiens, aux Orateurs, aux Poètes, & aux Beaux Esprits de profession. Excusés donc je vous en prie les négligences & les désordres de cette Lettre; & soies persuadé que je suis avec beaucoup d'estime,

MONSIEUR.

T. ce 20. Dec.
1744.

*Votre très humble & très
obéissant Serviteur.*

Tacite M.... D.



SECOND DISCOURS

Du Président de la *Félicité* à la réception d'une Sœur.

Mademoiselle, ma très chère & très aimable Sœur.

DES que vous avez paru souhaiter d'entrer dans cette agréable Société, la porte vous en a été ouverte avec autant de facilité que vous ouvres celle des Cœurs. Chaque fois que nous recevons une aimable Personne, l'Ordre en reçoit un nouveau lustre, & l'éclat dont elle brille semble se communiquer jusques à nous. Aussi dès le commencement de nôtre institution nous avons été très attentifs à ne recevoir que des Membres distingués par leur Esprit & par leur Beauté. Une Société dégénère dès que le Goût ne préside pas au choix & à l'élection. Que de savantes Académies se félicitent d'avoir éclairé le Monde par leurs Découvertes & par leurs Ouvrages, nous nous contentons de lui plaire, & peut-être ne faut-il pas moins d'art pour l'amuser que
pour

pour l'instruire. Chés nous la Sagesse prend la livrée du Plaisir, & l'Instruction ne se montre jamais qu'accompagnée des Graces. Semblables à ces Divinités qui marchent sans paroître toucher la Terre, nous ne faisons usage des Sens, & des Objets corporels que pour orner l'Âme & l'élever aux choses spirituelles. Les Matières les plus sèches perdent entre nos mains leur aridité, & nous fertilisons les Terrains les plus stériles. Nous tâchons de répandre par tout ce Goût fin & délicat, qui, en perfectionnant les Productions des Gens de Lettres leur donne par là un nouveau prix. C'est nous qui avons ouvert à *Homère*, à *Platon*, à *Sapho*, à *Tibulle*, à *Cicéron* & à *Horace*, les Sources du *Beau*; & les Fleurs qui croissent sur le Parnasse sont toutes cultivées par nos mains. En nous guérissant de l'Ambition & en rétablissant l'ancienne égalité, nous assurons parmi nous la Concorde & la Paix. Celui qui aspireroit à dominer seroit condamné à servir ses Frères & tomberoit dans le mépris. Nous punissons un Orgueilleux par les Armes même de l'Orgueil, & il n'a point de pire Ennemi que lui même. Les Bien-séances sont ici une suite de l'estime que l'on a pour ses Confrères, & des sentimens modestes que l'on a de soi-même. L'on se

garde

garde bien d'imiter cette Politesse fausse & tardée qui affecte des sentimens qu'elle n'a pas, & qui n'est presque qu'un Mensonge continuel. Comme chacun est content de son partage & que la Terre fournit à tous ses besoins, la Guerre n'exerce point parmi nous ses fureurs, & si l'on aspire à des Conquêtes, c'est seulement à celles des Cœurs.

Comparés, je vous prie, *Ma très chère Sœur*, nos actions & nôtre conduite avec celles des plus grands Conquérans, & vous verrés à qui l'on doit donner la préférence. Les Guerriers ne répandent sur leur passage que le trouble, l'horreur & le désespoir. La Terreur les précède; la désolation & la Mort marchent sur leurs pas. Nous, nous n'avons pour but que le Repos & le Bonheur. Les Ris, les Jeux, & les Graces nous acompagnent; tous nos jours semblent filés d'Or & de Soie. Si je voulois pousser cette comparaison, je vous ferois voir *Alexandre* brûlant *Persepolis*, mettant *Thèbes* en cendre; je vous montrerois au contraire, l'aimable *Phriné*, une de nos Héroïnes, rebâtir à ses dépens les Murs de *Thèbes*, & cette Ville fameuse devenir un Monument de sa générosité & de sa bénéficence. Ho! Combien n'aurions nous pas besoin aujourd'hui de *Phrinés*, pour repa-

rer

rer les misères & les ruines que causent une Guerre longue & cruelle ! L'Amour rend tendre & compatissant ; un Cœur sensible s'ouvre aux Calamités des malheureux & vole à leur secours, il se soulage en leur faisant du bien : Ainsi que l'on ne dise plus, come certains Misantropes, que l'Amour énerve le Corps & afoiblit l'Esprit. Nous vous l'avons déjà dit, nous ne recevons point parmi nous un Amour grossier & brutal, qui n'a pour but que le plaisir des sens, & qui nous abaisse à la condition des simples Animaux. L'Amour que la Princesse *Félicité* veut bien recevoir dans son Isle, est Ami de la Sagesse & Frère de l'Amitié, dont on ne voit ailleurs que l'Ombre & le Masque ; il adoucit les Esprits les plus féroces ; c'est lui qui a réuni les Homes sous les Loix d'une même Société ; il est ce feu, que, selon les Poètes, *Prométhée* déroba du Ciel, qui anime les Mortels, & qui leur done l'intelligence. Le Cœur des Grands Homes ne s'ouvre pas moins à la Tendresse qu'aux Vertus. *Titus*, le sage *Titus*, qui regrettoit le Jour qu'il n'avoit pas signalé par ses Bienfaits, aimoit & étoit aimé. Les plus Grands Homes de tous les Siècles & de toutes les Nations ont été sensibles à la Beauté, & n'a-

n'avoient pas honte de déposer à ses pieds leurs Lauriers & leurs Courones.

L'Isle de la *Parfaite Félicité* n'est point fermée aux Passions, mais on fait les moderer & les adoucir; on fait à leur égard ce que l'on fait à l'égard de certains Oiseaux auxquels on coupe les Ailes pour les empêcher de voler trop loin, & pour les tourner au profit de l'Homme: Aussi ceux que nous regardons come nos Modèles & nos Oracles, ont été les Ennemis les plus déclarés de ces Passions honteuses & crüelles, toujours suivies du mépris, des maladies & du remors. *Petrone*, par exemple, le délicat *Petrone*, ne pouvoit souffrir les Vices du barbare *Néron*, & il païa de sa Vie la hardiesse qu'il eut de censurer les plaisirs infames de cet Empereur.

Come nos penchans & nôtre Goût ne sont jamais oposés à la Raison, on ne voit point parmi nous cette succession du Péché à la Repentance, & de la Repentance au Péché. Il règne une parfaite harmonie entre les Lumières de nôtre Esprit & les Inclinations de nôtre Cœur. On se croit riche parce qu'on est content de ce qu'on possède, & qu'on n'étend pas ses desirs au delà de ses besoins. On n'a pas la fote Vanité de vouloir dominer sur ses Egaux. Enfin, on se persuade que l'on est heureux,

&

& on l'est éfectivement dès que l'on croit l'être. Nous allons, *Ma chère Sœur*, vous comuniquer tous nos Secrets, & vous admettre à tous nos Mistères; vous jouïrés avec nous du Bonheur qui vous atend: Puisse la grandeur de vôtre destination égaler la noblesse de vôtre Ame & la délicatesse de vos sentimens! Puisse-t'il remplir vos espérances & surpasser nos souhaits! Et pour dire, s'il est possible, quelque chose de plus, puisse ce Bonheur être aussi grand que vous êtes aimable, & vous causer cette joie constante & délicieuse que procure vôtre présence a tous ceux qui ont le plaisir de vous voir & de vous entendre!





V E R S

Sur le Mot Q U A S I ; à Mr. de C H **.

QUASI n'est n'est plus du bel usage,
Dit un Puriste délicat ;
Ce terme sent trop le Rabat,
Il n'est propre qu'au badinage :
Gardons le pour une Chanson.
Pour moi je crois qu'un mot est bon
Quand Bossuet ou Fenelon,
L'ont inséré dans leur Ouvrage.
Je m'en sers come eux sans façon ;
Et je crois que dans un Sermon
Quasi tiendrait très bien sa place ;
Pourvu que l'Orateur avec art , avec grace ,
Sût le placer bien à propos.
Nôtre Langue a trop peu de mots ;
Doit-on l'apauvrir d'avantage ?
Montagne , Comine & Menage
Ont employé , non sans succès ,
Des mots qu'un caprice volage
Semble avoir proscrits pour jamais.

Quasi se place en toutes choses ;
Vent-on parler des efets , de leurs causes ,

Il faut y faire entrer quasi :
 Et ce terme fort adouci
 Paroit exprès être choisi
 Pour modifier l'Hiperbole ;
 Figure gigantesque & fole
 Dont le moindre objet est grossi.
 Quasi d'un modeste langage
 Est un assuré témoignage ;
 Son air même d'antiquité
 Lui prête de l'autorité ;
 Mais il n'en est pas moins modeste.
 Il est quasi toujours funeste
 De décider trop hardiment ;
 Un Home plein de jugement ,
 Sans hazarder son sentiment ,
 Le propose come un Problème.
 Et pour se garantir des pièges de l'Erreur ,
 Il atend que l'Etre Suprême
 Lui montre au moins quelque lüeur.
 Veut-on de l'Univers sonder la Mécanique ,
 Comment sans le quasi démontrer sa Fabrique ?
 S'il reste quelque obscurité
 Il excuse du moins nôtre témérité :
 De l'amour de la Vérité
 Il est le fidèle Interprète ;
 Où le doute paroit , le quasi nous arrête.
 Dans un sentier obscur veut on ne broncher pas ;
 Il ne faut point hâter ses pas.

L'Home Vertueux , l'Home Sage

Sait éviter tous les excès ;
 Alexandre, par ses succès,
 A moins signalé son courage
 Que son amour pour le carnage.
 Ce fougueux Ennemi du Perse & de la Paix
 Eut quasi mérité que l'on l'eut mis en Cage,
 Sans pouvoir en sortir jamais.

Le bon Goût doit quasi renvoyer à l'Ecole
 Un Orateur trop haut monté,
 Ou qui tourne tout en Simbole.
 Il abuse de la Parole
 Et nous montre sa vanité,
 Dans son Eloquence frivole.

Que l'Amour propre est dangereux !
 Lindor Prédicateur fameux
 Sur ses Rivaux à l'avantage ;
 On admire son air, son geste, son langage,
 Le Salut des Pecheurs est quasi son Ouvrage ;
 Enfin Lindor seroit heureux,
 S'il daignoit pour lui faire usage,
 De ce qu'il compose pour eux.

Les extrêmes Vertus sont quasi près des Vices,
 Pour éviter ces précipices
 Prenons, s'il se peut, le milieu ;
 Et plus justes que nous ne sommes
 Rendons ce que l'on doit à Dieu
 Sans négliger ce que l'on doit aux Hommes.

Le Fanatique impur & l'Athée odieux,
 Suivent quasi la même route,
 Et portent de l'Erreur le joug impérieux;
 Mais l'un & l'autre ne voit goutte,
 Parce qu'il n'ouvre pas les yeux.
 S'ils daignoient bien en faire usage
 Et que la Vertue fut l'objet de leurs soins,
 Lun croiroit beaucoup d'avantage,
 Et l'autre croiroit beaucoup moins.

Loin de suivre le vrai, l'Homme suit son caprice,
 Il n'est quasi jamais vertueux qu'à demi.
 Au joug des Passions son cœur assujetti
 En est quasi toujours complice.
 Ami de la Vertu sans detester le Vice;
 Il est quasi vaincu dès qu'il l'ose ataquier.
 De ses desirs rarement maitre,
 S'il n'est pas vertueux, il vaudroit le paroître:
 Il lui coûteroit moins de l'être;
 Qu'il ne lui coûte à se masquer.
 Mais en vain la Raison prétend le critiquer,
 La Vertu qu'il chérit est aisee à conoitre,
 Plus difficile à pratiquer.

Les Homes sont égaux, un Caprice bizarre
 Détruit quasi l'égalité
 Qu'avoit établi l'Equité:
 Mais l'anguste Vertu repare
 Le tort fait à l'Humanité.
 Un Homme vertueux n'est grand que par lui même:

Il a sur ses Egaux un Empire suprême ;
 Et jamais par le sort son Cœur n'est abattu.
 L'Or, les Titres, le Diadème,
 N'ajoutent rien à la Vertu.

E N V O I.

Vous demandés des Vers, Damon, je vous
 en done ;

Quasi, selon vos vœux, en est l'unique objet ;
 Mais vous pouviés mieux que personne
 Faire des Vers sur ce sujet.

Rien ne borne vôtre Génie ;

Vous conoissés des mots le choix & l'énergie ;

Si de faire des Vers vous formiés le projet,

Un Esprit délicat, de leur douce harmonie,

J'en suis sûr, seroit satisfait :

Pour rendre l'Ouvrage parfait

Donés lui seulement, Apollon vous en prie,

Quelques heures de vôtre vie.

D'un vol hardi vous parcourés les Cieux,

Et quoique leur hauteur les éloigne des yeux,

Vous en mesurés l'étendue.

Des Astres que l'Ether dérobe à nôtre vüe,

La distance vous est conüe ;

Et vous suivés de l'œil leur cours prodigieux.

Ces Astres étonans dont le rare équipage,

Est, selon les foibles Mortels,

D'un malheur avenir un assuré présage ;

Par vous sont des Corps naturels,

Qui

*Qui suivent constamment une règle certaine ;
Et dont , malgré leur immense contour ,
Et le courant qui les entraîne ,
Vous osez deviner la marche & le retour.*

*Mais par quelle heureuse influence ,
Au joug de la Raison êtes vous arrêté ,
Dans cet Age où l'Intelligence
Est soumise à la Volupté ,
Dont les dangereux artifices
Séduisent nôtre Volonté ?
On ne lui fait des sacrifices
Qu'aux dépens de sa liberté.
Elle couvre de fleurs les affreux précipices ;
Que creuse sa malignité.
Puisse toujours la Vérité ,
Faire vos uniques délices !
Ce n'est qu'en évitant les Erreurs & les Vices
Qu'on obtient la Félicité.*

Genève le 20. Avril 1745.

J. B. T.





RECHERCHES

*Sur l'Origine de L'AIGLE DOUBLE de
l'Empire.*

MONSIEUR,

Vous me marquez dans vôtre dernière Lettre, que l'Electiion prochaine d'un Empereur est un Evénement des plus intéressans, qu'il tient tous le monde attentif, & que tout ce qui a quelque raport à ce sujet est de saison aujourd'hui. Après cet Exorde, vous me demandez, que je vous rende raison des Armes de l'Empire, qui, come tout le monde fait, a une Aigle double couronée. Vous souhaitez de savoir ce que signifie ce simbole de la Dignité Impériale, & sur tout qu'elle en est l'Origine, & dans quel tems les Empereurs ont comencé à faire paroître cette Aigle dans leurs Sceaux.

Je vous avouerai naturellement que j'ai été un peu surpris de cette chute. Après la manière intéressante dont vous débutez dans vôtre Lettre, je ne me m'atendois pas moins qu'à quelque heureuse Spéculation politique

que pour procurer la Paix à l'Europe, & affermir la tranquillité; & tout ce beau préambule a abouti à une petite curiosité des plus sèches & des plus stériles, à une petite Question qui regarde le Blason. Mon premier mouvement a été le, *Parturiunt montes.*

La Montagne en travail enfante une souris.

Cependant je me suis repris aussi-tôt, & j'ai pensé qu'une Aigle & une Aigle double, employée dans les Armes de l'Empereur, ne sauroit être regardée come un petit objet, & par conséquent qu'on ne sauroit lui apliquer le Proverbe.

Pour vous parler avec une entière franchise, je dois vous avouer que ce petit mouvement malin, qui s'est d'abord élevé chez moi, étoit un artifice pour essayer d'éluder la Question que vous me faites & pour cacher mon ignorance. Je vous déclare ingénument que je n'entens rien du tout à ce qu'on appelle *l'Art Héraldique*, ou à tout ce qui regarde le *Blason*. Quoiqu'il en doive couter à mon amour propre, je me sens obligé à vous faire de bonne heure cet aveu.

Ce qui vous a engagé à vous adresser à moi là dessus, c'est que vous avez oui dire que l'on voit sur le Frontispice de nôtre

tre Eglise de St Pierre à Genève, une Aigle à deux têtes que l'on dit être fort ancienne. Vous croiez, qu'en déterminant la date de cét Edifice, nous pourrions trouver à peu près le comencement & l'origine de ces Armes Imperiales. Ma tâche est donc proprement de rechercher sous quel Empereur nôtre Cathédrale a été bâtie. En donnant ce tour à votre Question, elle n'est plus déplacée. J'irai même plus loin pour ne pas vous donner l'embaras de vous adresser ailleurs. Je tâcherai de traiter la Question à fond, à l'aide de plusieurs Livres, & de quelques Amis que j'ai consulté, je ne crains point de m'engager dans cette discussion. J'imiterai en cela le célèbre *Rollin*, qui nous avoüe qu'il a traité dans ses Ouvrages, de l'Art militaire, de l'Agriculture, du Commerce, & d'autres sujets semblables qu'il n'entendoit pas; mais qu'il a eü soin de prendre des Mémoires des Experts, qui l'ont mis en état d'en parler à peu près come s'il eut été du métier.

L'Aigle est sentée être le Roi des Oiseaux; C'est sur tout les Poètes qui lui ont conféré cette Roiauté. Les Romains avoient dans leurs Enseignes l'image de cet Oiseau, & vouloient marquer par là la Puissance & la Maj-sté de leur Empire. On dit que ce fut *Murinus* qui le premier fit porter

ter une Aigle à ses Légions. Les Aigles Romaines n'étoient pas peintes sur des Drapeaux, come c'est l'usage aujourd'hui d'y représenter certaines figures. C'étoient des Aigles d'argent au haut d'une Pique. Le Porte Enseigne s'apelloit *Aquilifer*, ou Porte Aigle*.

Quelques Auteurs prétendent que ce fut *Charlemagne* qui remit les Aigles Romaines dans les Armes de l'Empire. D'où qu'elles viennent, il n'est pas surprenant de voir cet Oiseau représenté dans les Sceaux des Empereurs; mais ce qui doit surprendre, c'est de l'y voir sous la figure monstrueuse qu'on lui donne depuis assez longtemps. Il y est peint aiant deux têtes. Quoi qu'on l'appelle quelquefois *la double Aigle*, l'expression n'est pas exacte. Cette Aigle n'a qu'un Corps, deux jambes, & deux Ailes ouvertes. On lui donne le nom d'Aigle *éployée*. Outre cela on lui donne ordinairement une couronne, come je l'ai déjà remarqué.

Des Ecrivains ont avancé que non seulement *Charlemagne* avoit rapellé dans ses Etendarts les Anciennes Aigles Romaines, mais que c'étoit encore lui qui y avoit ajouté la figure bizarre d'une seconde tête.

Je

* Les Italiens appellent aujourd'hui un Enseigne *Alfieres*, que les Etimologistes regardent come une abreviation du mot Latin *Aquilifer*.

Je vous prie de voir une Dissertation sur les figures de la façade de l'Eglise de l'Abaye Royale de la Madeleine de Chateaudun, que l'on trouve dans l'Histoire de l'Académie des Inscriptions *. Cette Eglise a pour les Armoiries une Aigle à deux têtes, & la Tradition du País veut que Charlemagne l'ait fondée ou au moins restaurée. L'Académicien essaie de confirmer cette Tradition par l'Aigle que cette Abaye a pour ses Armes.

„ Cette Tradition, dit il, se trouve
 „ confirmée par les Armoiries de cette
 „ Eglise, qui sont une Aigle à deux têtes,
 „ ou Aigle Impériale; non toutetois que
 „ cette Aigle Impériale ait été de tous les
 „ tems, ou pour parler plus exactement, que
 „ dès l'introduction des Armoiries, elle
 „ ait formé celles de l'Empire. Quelques
 „ Auteurs veulent que ce soit Charles-Quint
 „ qui ait comencé à la prendre; ils se trom-
 „ pent, on la trouve sur des Sceaux de
 „ l'Empereur Fredric IV. en 1459 & peut
 „ être même de l'Empereur Sigismond son
 „ Prédécesseur; mais l'Aigle Impériale de
 „ l'Abaye de la Madeleine est encore in-
 „ contestablement plus ancienne. Le Pé-
 „ re Meneftrier fait mention d'un Sceau où
 „ est un Ecu chargé d'une Aigle à deux
 „ têtes.

„ têtes dans un Titre de cette Abaïe ; &
 „ il convient que *c'est la plus ancienne Ai-*
 „ *gle à deux têtes qu'il ait vüe en Ar-*
 „ *moiries* *.

Il sera bon , *Monsieur* , d'écouter encore le P. *Menestrier* sur l'origine de cette double tête de l'Aigle Impériale. C'est une des Questions que vous m'avez faites. „ Les „ Empereurs d'Orient , dit - il , quand il y „ en avoit deux sur le Trône , marquoient „ leur Monoïe d'une Croix à double tra- „ verse , que chacun d'eux tenoit d'une „ main , come étant le Sceptre des Chré- „ tiens. Il y a aparence , ajoute t il , qu'il „ sera arrive la même chose de l'Aigle dans „ les Armoiries ; & au lieu de doubler leurs „ Ecussions & leurs Aigles , ils les joigni- „ rent , & y représentèrent deux têtes ; „ ce que les Empereurs d'Occident auront „ imité quelque tems après **.

Cependant le Père *Puypebrock* , Confrère du P. *Menestrier* , n'est pas trop favorable à cette Conjecture. Il trouve bien assez vraisemblable que cet usage de l'Aigle à deux têtes ait comencé à l'ocasion de deux Empereurs qui auront été en même tems sur le Trône , mais il ajoute qu'il voudroit voir la Conjecture du P. *Menestrier* prouvée
 par

* Origine des Armoiries , Chap. XVII. pag. 428.

** Ibid. Chap. XXIII.

par d'anciennes Monoïes; que la Croix à double traverse dont il s'autorise, étoit purement arbitraire, & qu'il pourroit bien en être de même de l'Aigle à deux têtes *.

Au reste, on trouve une Aigle à deux têtes dans un Monument fort ancien, c'est sur la *Colonne Antonine*. On y voit fort distinctement ce sîmbole représenté sur le Bouclier d'un Soldat. On croit que quand les Anciens Romains emploioient cette figure, c'étoit pour désigner que de deux Légions on n'en avoit fait qu'une. Le P. *Papebrock* ajoute que depuis l'Aigle à deux têtes de la Colonne d'*Antonin*, on n'en trouve plus qu'au XIV. Siècle, sous *Jean Paléologue*.

Enfin, *Monsieur*, j'ai encore consulté en votre faveur le *Dictionnaire Historique d'Hofman*, qui a un long Article sur l'Aigle Impériale; mais il est trop étendu pour le transcrire ici, & il n'éclaircit pas beaucoup la matière.

Après ces petites Recherches pour essayer de répondre par moi même à votre Question, j'en ai senti l'insuffisance. Je me suis donc adressé à un habile Home, que j'ai prié de me dire son sentiment là dessus. C'est un célèbre Professeur Allemand, fort
au

* *Papebrock*, *Acta Sanctorum*, Tom. V. du Mois de Mai, Article de *Lucifer*, Evêque de *Cagliari*, pag. 218.

au fait de tout ce qui regarde l'Histoire de l'Empire. Il m'a dressé un petit Mémoire sur ce que vous souhaitez de savoir. En voici la Copie.

„ J'ai examiné ce que les meilleurs Au-
 „ teurs disent de l'origine de la double
 „ Aigle, ou pour parler plus proprement,
 „ de l'Aigle a deux têtes, qui distingue
 „ aujourd'hui les Armes de l'Empire. On
 „ trouve bien que l'Aigle a été employée
 „ de bonne heure pour emblème de la Ma-
 „ jesté de l'Empire, & qu'elle a souvent
 „ orné les Etendarts & les Drapeaux des
 „ Armées Allemandes, depuis le tems, où
 „ les Rois de Germanie acquirent le droit
 „ de se faire couronner à Rome & de pren-
 „ dre le titre d'Empereur. Mais le signe
 „ de l'Aigle parût assez tard sur les Mo-
 „ noïes, & plus tard encore dans les Sceaux
 „ des Empereurs. On prétend même que
 „ *Louis de Bavière* a été le premier qui ait
 „ placé l'Aigle dans son Sceau.

„ Pour ce qui est de l'usage de la double
 „ Aigle, telle qu'elle est représentée au-
 „ jourd'hui dans les Armes de l'Empire,
 „ on n'a aucune preuve sûre qu'elle aille
 „ plus haut qu'au tems de l'Empereur
 „ *Wenceslas*. Il est vrai qu'*Octavius de Strada*,
 „ célèbre Antiquaire de l'Empereur *Rodolphe*
 „ II. dans son *Traité de Numis matibus Imp.*

fait

„ fait mention de Monoïes, où l'Empe-
 „ reur *Henry III.* & deux Impératrices, l'u-
 „ ne Femme d'*Albert I.* & l'autre de
 „ *Henri VII.* sont représentez avec la dou-
 „ ble Aigle; mais on regarde la première
 „ come ouvertement fausse, & les der-
 „ nières come plus que suspectes. Il en
 „ est de même des Sceaux dont *Bircken* do-
 „ ne la Description & les Empreintes, dans
 „ son *Histoire de la Maison d'Autriche*, écrite
 „ en Langue Allemande. On y voit dans
 „ les Sceaux, que cet Auteur atribüe aux
 „ Empereurs *Frédéric I. & II.* & *Henri VI.*
 „ une Aigle à deux têtes placée dans un
 „ petit coin à côté de l'image de ces Prin-
 „ ces. *Hertius* déclare ces Seaux ouverte-
 „ ment faux (dans sa Dissertation *De fide*
 „ *Diplomatum Germanice Sect. I. §. 8.*) Je
 „ dis que l'Aigle à deux têtes avoit parû,
 „ pour la première fois dans le Sceau de
 „ l'Empereur *Wenceslas*, & cela sur le té-
 „ moignage non suspect de Mr. *Struve*
 „ Professeur à *Jena*, qui nous donne (dans
 „ son *Syntagma Juris publici* Cap. VIII. § 41.)
 „ la Description du Sceau de cet Empereur,
 „ tel qu'il l'a vû lui même dans les Archi-
 „ ves de *Plassembourg* attaché à un Diplo-
 „ me de l'An 1381. On y voit sur un
 „ des côtez de ce Sceau l'Empereur assis
 „ sur un Trône, qui a pour ornement à
 „ la

” la droite une Aigle & à la gauche le
 ” Lion à double queue des Armes de
 ” Bohème. Le revers du Sceau représente
 ” une Aigle à double tête.

” Ceux qui ont recherché la raison de
 ” cette figure de l’Aigle de l’Empire, qui
 ” depuis le tems de *Wenceslas* a été constam-
 ” ment en usage, se réduisent principale-
 ” ment à ces deux. Les uns croient, qu’on
 ” a voulu indiquer par la double tête de
 ” cette Aigle l’ancien Partage de l’Empire
 ” Romain en celui de l’Orient & celui de
 ” l’Occident. Et come on croïoit, avant
 ” la découverte du Professeur *Struve*, que
 ” l’Empereur *Sigismond* avoit été le premier
 ” qui avoit mis la double Aigle dans son
 ” Sceau Impérial, on a été dans la pensée
 ” qu’il l’avoit empruntée des Empereurs
 ” Grecs, chez qui la double Aigle étoit
 ” déjà en usage, & qu’il avoit voulu mar-
 ” quer par là le droit de l’Empire Germá-
 ” nique Romain à l’Empire de l’Orient,
 ” en cas que les Grecs en fussent dépouillez
 ” par les Turcs, come on avoit déjà lieu
 ” alors de l’appréhender. *Du Cange* *, &
 ” *Hertius* **, adoptent cette pensée, qui
 ” n’est cependant qu’une conjecture très
 ” légère, dont la probabilité tombe en-

G g

” tit-

* Diss. de infer. zvi numism.

** A l’endroit cité ci-dessus.

tièrement avec la supposition erronée, que
 l'Empereur *Sigismond* se soit servi le premier de la double Aigle dans son Sceau Impérial.

L'opinion de ceux qui prétendent, que l'Aigle à double tête signifie l'Union de la Courone Impériale avec la Courone Germanique à quelque chose de plus plausible, sur tout si on y joint cette Observation, que *Louis de Bavière*, qu'on regarde come le premier des Empereurs qui ont mis l'Aigle dans leurs Sceaux, est représenté dans le sien, assis entre deux Aigles, dont l'une est placée à la droite & l'autre à la gauche du pied de son Trône. Ce fut sous le Règne de cet Empereur, que les Papes *Jean XXII.* *Benoit XII.* & *Clément VI* firent les derniers efforts pour soutenir que les Rois de Germanie ne pouvoient aspirer à la Courone Impériale, qu'autant que les Papes auroient reconnu leur élection en Allemagne & consenti à leur élévation à la Dignité Impériale. Ces contestations aboutirent enfin l'An 1338. à une Confédération des Electeurs, apellée communément l'Union Electorale, dans laquelle ils déclarèrent, que l'Empire Romain dépendoit de Dieu seul, & que celui que les Electeurs avoient élu pour Chef de l'Empire

„ *acqueroit par là, sans aucune approbation ou*
 „ *confirmation du Pape, le droit de porter le*
 „ *titre de Roi & d'Empereur des Romains,*
 „ *& faire les fonctions de cette Dignité. Cette*
 „ *Déclaration fut confirmée la même An-*
 „ *née à la Diète de Francfort par une Conf-*
 „ *titution expresse & munie des plus for-*
 „ *tes peines contre ceux qui oseroient sou-*
 „ *tenir le contraire. Les Rois de Germa-*
 „ *nie avoient été en état depuis Otton le*
 „ *Grand en possession du Droit de chercher*
 „ *la Courone Impériale à Rome après leur*
 „ *élection en Allemagne, & ce Droit avoit*
 „ *été reconu plus d'une fois par des Traitez*
 „ *exprès entre les Empereurs & les Papes.*
 „ *Il méritoit donc bien que dans les Armes*
 „ *de l'Empire on exprimât ce Droit im-*
 „ *portant par quelque marque, come le font*
 „ *encore aujourd'hui les Princes, en infé-*
 „ *rant dans leur Armes, celles du País dont*
 „ *ils portent le titre, ou sur lequel ils ont*
 „ *une juste prétention.*

„ J'avoüe cependant, que cette coniec-
 „ ture, quoi que bien lice avec les circon-
 „ stances du tems ou les deux Aigles ont
 „ paru pour la première fois dans le Sceau
 „ Impérial, me paroît encore bien foible,
 „ quand je pense a d'autres faits à qui la
 „ postérité s'est plû de doner un sens misti-
 „ que, auquel leurs Auteurs n'avoient ja-

„ mais pensé. On ne sauroit nier, que la
 „ simple Aigle n'ait été & ne soit encore
 „ le Simbole distinctif de l'Empire Ro-
 „ main, & que le Chef du Corps Germa-
 „ nique ne soit autorisé à s'en servir dans
 „ ses Armes, en vertu du titre d'Empe-
 „ reur des Romains qu'il prend aujour-
 „ d'hui dès son Election. Mais il n'étoit pas
 „ nécessaire d'exprimer l'Union de la Cou-
 „ ronne Impériale avec la Germanique, ni
 „ par deux Aigles, ni par une seule à deux
 „ têtes. Il me paroît donc, que les deux
 „ Aigles que l'on trouve dans le Sceau de
 „ *Louis de Bavière* n'y ont été placées que
 „ par pur ornement & pour la symétrie.
 „ Ce qui m'en persuade encore d'avanta-
 „ ge, c'est, que le Sceau de *Charles IV.*,
 „ sous le Règne de qui le droit de l'Em-
 „ pire pour élire un Empereur des Ro-
 „ mains fut encore mieux affermi par la
 „ Bulle d'Or, ne nous présente qu'une
 „ simple Aigle. N'est il pas plus naturel
 „ de croire que l'Empereur *Wenceslas*,
 „ dans le Sceau de qui on voit pour la
 „ première fois une Aigle à deux têtes, ait
 „ suivi en cela la bizarrerie de son pro-
 „ pre goût, ou celle d'un autre, que d'a-
 „ tribuer à ce Prince, si peu zélé pour la
 „ Dignité de l'Empire & si peu jaloux du
 „ titre d'Empereur, le dessein de marquer
 „ dans

„ dans les Armes Impériales par la figure
 „ d'une double Aigle le droit de ceux
 „ que le choix des Electeurs a élevé à
 „ cette Dignité.

„ On raporte que l'Empereur *Frédéric I.*
 „ ordona, qu'on peignit le Lion dans les
 „ Armes de la Bohême avec une double
 „ queue, parce que la première figure que
 „ le Peintre avoit tracée du Lion que cet
 „ Empereur donnoit pour Armes à *Wladilas*
 „ II. en le déclarant pour Roi, fut si mal
 „ faite que les Bohèmes le prirent pour un
 „ Singe, à cause de sa courte queue. Il
 „ s'est pourtant trouvé des gens, qui ont
 „ glorié sur cette double queue, & qui ont
 „ prétendu, que l'Empereur avoit voulu
 „ exprimer par ce signe la grande valeur
 „ de ce Roi. Rien n'empêche donc, que
 „ l'Aigle à deux têtes, qui devoit paroître
 „ bizarre au commencement, n'ait pû être re-
 „ gardée dans la suite du tems, à cause de
 „ sa bizarerie même, come l'Hiéroglyphe
 „ d'une des deux opinions que je viens de
 „ rapporter.

Je croi, *Monsieur*, que voila tout ce que
 l'on peut dire de mieux sur cette Aigle à
 deux têtes. Il faut, ce me semble, s'en
 tenir-là, & ne rien demander de plus pré-
 cis, puis que l'on n'en fait pas d'avantage.
 Je vai cependant joindre quelques petites

Remarques à cette savante Dissertation, non pour approfondir la Matière, mais plutôt pour voltiger autour, & essaier de vous dérider un peu le front, que la lécheresse du sujet pourroit bien avoir rendu sombre jusqu'à un certain point.

Nôtre Professeur a fini en nous faisant regarder l'Aigle à deux têtes come un Simbole bizarre. On n'a pas manqué, dans diverses occasions, de l'ataquer & de lui donner quelques coups de bec, quoi qu'elle ait, pour se défendre, des ongles fort crochus, & un double bec. Un Poëte Italien a dit qu'on avoit fait de l'Aigle de l'Empire, un Oiseau bien vorace & bien carnacier. Est ce donc, s'écrie-t il, afin qu'il dévore d'avantage qu'on lui a doné deux têtes & deux becs?

On dit qu'un Ambassadeur de Venise, qui étoit à la Cour de France, entreprit aussi les Armes de l'Empire, mais que sa raillerie ne réussit pas. Il demanda donc un jour à l'Envoié de l'Empereur, qui étoit aussi à Paris, dans quel País il y avoit des Aigles à deux têtes? *Dans le même endroit* répondit l'Alleman, *où l'on voit des Lions avec des ailes.* S'il avoit lû le *Mercure Historique* du Mois d'Octobre 1723. après avoir si joliment retorqué, il y auroit pû ajouter qu'on voit des Aigles à deux tête

tes dans le Méxique. Voici ce qu'on lit dans ce Journal à l'Article des *Nouvelles d'Espagne*.

„ Le Vice Roi du Méxique a aporté de
 „ ce País-là une Aigle éployée morte : El-
 „ le fut tirée par un Espagnol dans le tems
 „ qu'elle alloit fondre sur un Faon. La
 „ Compagne s'envola, & le Gouverneur du
 „ lieu envoya 500. Indiens pour l'avoir en
 „ vie, avec promesse de Mille Ecus à ce-
 „ lui qui l'aporteroit. Cette Aigle a deux
 „ Cous de la longueur de sept a huit pou-
 „ ces, qui aboutissent chacun à une tête
 „ d'une proportion presque égale, excep-
 „ té que le bec de la tête droite est un
 „ peu plus fort & plus aigu. On lui a
 „ vû une de ses têtes levée, pour avoir
 „ l'œil au guet, pendant que de l'autre
 „ elle dévorait sa proie. Elle se servoit
 „ de l'une & de l'autre également.

L'Auteur de ces *Nouvelles* a raison d'ajouter, *qu'il n'y a nulle aparence que du tems de la division de l'Empire Romain, on ait eu dessein de faire allusion à l'existence d'un pareil Oiseau, quand on s'avisa de représenter dans le Blason l'Aigle Romaine éployée.* Bien loin que le Blason soit fondé sur l'existence de cet Animal, je croi au contraire que la prétendue existence de ce Monstre, n'a d'autre fondement que le Blason. Il sera arrivé

ici come à l'égard de divers autres Animaux monstrueux, les Licornes terrestres, les Griffons, les Sirènes &c. Quand les Peintres & les Sculpteurs, par un caprice d'Imagination, eurent exposé aux yeux du Public de semblables figures, on s'avisa d'en faire des Animaux réels, & on nous débita mille Fables semblables à celle qui nous vint du nouveau Monde, il y a un peu plus de vingt ans. Les fantaisies des Peintres ont occasionné bien des Récits fabuleux. Vous savez la Légende de St. Denis qui portoit sa tête entre les mains. Il faut encore en chercher l'origine dans quelque Imagination Pitoresque. Ce Saint qui marche sans tête, & l'Aigle qui en a une de trop, viennent de la même source.

Je sai, Monsieur, que vous avez lu l'*Histoire du Ciel*, de l'Abé Pluche. Il a remarqué que les Egyptiens firent quelque chose de semblable. Dans les tems anciens on leur exposoit des Figures symboliques, qui avoient leur signification, & que l'on entendoit fort bien alors. Ces Images, ces Enseignes devinrent ensuite autant d'Etres réels. L'ignorance du Peuple les lui fit prendre grossièrement pour ce qu'elles présentent à l'œil. On en fit des Dieux que l'on distribua dans les différentes parties de la Terre. Voilà, par exemple, comment

Anubis devint un Dieu qui avoit une tête de Chien.

Mais nous n'avons que faire d'aller en Egipte chercher des exemples du penchant que nous avons à réaliser nos Chimères. Les Philosophes nous font remarquer que c'est ce qu'on voit tous les jours dans les Sciences. Après qu'à force de nous alambiquer l'Esprit, nous avons enfanté certaines idées singulières, après que nous avons ensuite beaucoup jargoné & disputé là dessus dans les Ecoles, nous voulons leur trouver un Objet réel dans la Nature. Nous leur cherchons un Original. C'est précisément l'Aigle double du Méxique.

Ceux qui ne veulent pas que l'Aigle à deux têtes soit un pur caprice des Peintres, disent que cette Figure est aussi ancienne que le Monde, & qu'on la trouve peinte des mains même de la Nature, dans la Racine de la Fougère. Efectivement si vous la coupés transversalement, vous y verrez une Aigle double assez bien représentée. Mais j'espère, *Monsieur*, que vous ne vous laisserez point imposer par cette petite subtilité. On croit voir ce symbole peint sur cette Racine, mais pourvû qu'on ait déjà cette image dans l'Esprit, & qu'on en ait vû auparavant plusieurs représentations. Connoissez-vous la *Fleur de la Passion* ?

tion? Les Moines prétendent y trouver tous les Instrumens de la Crucifixion du Sauveur. Mais ce qu'ils nous assurent qu'ils y voient d'une manière si distincte, échappe entièrement à ceux qui ne voient pas ces sortes d'objets aussi fréquemment représentez qu'ils le sont dans les Monastères. Une imagination un peu plus tranquille que celle des Habitans des Cloîtres, vous dirait, en voyant la *Fleur de la Passion*, qu'elle n'en a absolument que le nom.

Mais laissons en terre cette Aigle Impériale imaginaire. Il vaudroit mieux s'occuper d'une autre qui est fort réelle & qui se trouve placée dans un lieu des plus éminens. C'est celle qui est sculptée au haut du Frontispice de notre Eglise de St. Pierre. Elle donne lieu à une Question des plus embarrassantes, que vous me proposez dans votre Lettre. Cependant come je m'aperçois que la mienne est déjà fort longue, nous renverrons cette discussion à une autrefois. J'ai même besoin d'un peu de tems pour y penser. Je vais seulement ajouter ici quelques Remarques sur un sujet beaucoup plus de plein pié. C'est sur les Armoiries de notre Ville de Genève.

Vous savez, *Monsieur*, qu'elles sont composées d'une Clé & d'une Aigle. Voici comment on m'a dit qu'on s'exprimoit en

termes de l'Art. Les Armes de Genève sont Parti, au premier mi-parti d'Empire; au second de gueules à une Clé d'or contournée & mise en pal. Cimier, un soleil d'Or, avec le nom de Jésus. Devise. POST TENEBRAS LUX.

Quelques Auteurs ont dit que nous tenions cette Aigle de la main d'un Empereur, & la Clé de la libéralité d'un Pape. Les uns veulent que cet Empereur soit Charles IV. d'autres un Rodolphe, & le Pape Martin V. Vous connoissez la jolie Epigramme d'Owen, qui porte sur cette Tradition. Cet ingénieux Poëte veut badiner sur le peu de rapport des Armoiries de Genève avec son état depuis la Réformation.

Clavem Aquilamque gerit duplex insigne Geneva :

Illud Papatus, hoc habet Imperii.

Hoc insigne ruum quo jure, Geneva, tenebis

Si repetat Clavem Roma, Rodolphus avem.

Où en seras-tu, pauvre Genève, & que te restera-t'il de tes Armoiries, si l'Empereur reprend son Aigle, & le Pape sa Clé?

Mais vous savez, Monsieur, que quand une Ville prend des Armoiries, & sur tout une Ville libre, elle n'a besoin de les demander à personne, & elle se les choisit elle même. Genève, Ville Impériale, prit donc l'Aigle de l'Empire; & à l'égard de la Clé, sans envoier à Rome des Dépu-

tez baiser pour cela la Pantoufle du St. Père, elle en prit une des mains de St. Pierre, Patron de Genève.

Une petite singularité, c'est qu'outre ces Armes peintes & sculptées dans divers endroits de la Ville & sur la Monoie, le Public fait nourrir un certain nombre d'Aigles dans une grande Cage exposée sur le Port, à peu près come on nourrissoit autrefois à Rome les Oies du Capitole. Il y a donc dans le Blason, come vous voiez, des Armes parlantes, & quelquefois des Armes vivantes.

Mais ce qui mérite le plus d'attention dans les Armes de Genève, c'est sa Devise. On croit ordinairement que l'ancienne étoit, *Post tenebras spero lucem*. Après les ténèbres j'espère la lumière; & qu'à la Réformation elle fut changée en **POST TENEBRAS LUX**.

On regarde la précédente Devise come quelque chose de singulier. On voudroit la prendre pour une espèce de présage de la lumière que devoit amener la Prédication pure de l'Évangile, en dissipant les ténèbres de la superstition & de l'ignorance qui couvroient l'Église de Genève. On prétend que ce fut pour accomplir cette prédiction que l'on changea après la Réformation l'ancienne Devise en celle ci, *Après les ténèbres la lumière*.

Mais

Mais on peut faire quelques difficultés contre cette Observation. La 1^{re}. c'est qu'on ne trouve pas d'anciennes Monoies avec cette Devise entière, *Post tenebras spero lucem* : Elles ont seulement *Post tenebras lucem*. D'ailleurs on a remarqué judicieusement dans la nouvel'e Edition de l'*Histoire de Genève*, que cette même Devise a été quelquefois employée sur les Monoies frappées depuis la Réformation, come le *Post tenebras lux*, se trouve aussi sur d'anciennes Pièces frappées plusieurs siècles avant la Réformation.

Ce qu'il y a à ajouter pour éclaircir entièrement cette Matière, & à quoi il semble qu'on n'a pas pris garde jusqu'à présent, c'est que cette Devise étoit originaiement un Passage de l'Écriture Sainte. On trouve ces paroles dans le Livre de Job. Or dans le Stile Oriental les *Ténèbres* marque l'adversité, & la *Lumière* la situation opposée, je veux dire la prospérité. Dans le Chap. XVIII. un des Amis de Job dit que *la Lumière des Méchans sera éteinte**, c'est à dire que les avantages dont ils semblent jouir ne seront pas de durée, & qu'ils essuieront de tristes revers. Il l'explique lui même dans les versets suivans : *La calamité*, dit il, *les environera de tous côtez*. Quand Job dit donc dans le Chap. précédent, selon la Vulgate, *Post tenebras spero lucem***

* Job XVII. 6.

** Job. XVII. 12.

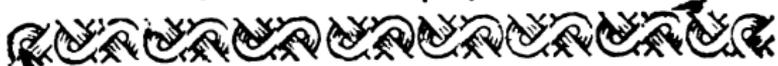
il veut dire qu'après les jours tristes & sombres qu'il vient de passer, il espère d'en voir dans la suite de plus sereins & même de plus riens. Il se flatoit que ses maux cesseroient, & qu'il jouiroit de sa première prospérité, à peu près come nous disons proverbiallement. *Après la pluie le beau-tems.*

Quand ce Saint Home disoit donc, *Après les Ténèbres j'espere la Lumière*, il ne faut pas s'imaginer qu'il voulut dire par là qu'il se flatoit d'avoir à l'avenir plus de conoissances sur la Religion & les choses divines. Ainsi ce n'est que par acomodation que l'on peut regarder l'ancienne Dévise come un prélage de l'heureux changement que la Réformation opéra dans la Religion à Genève. Quand nos Ancêtres qui vivoient avant cette révolution, choisirent cette Dévise, ils se trouvoient apparemment dans quelque situation facheuse qu'ils espéroient de voir changer en des jours plus heureux. Je suis &c.



*A Mr. D**. sur l'Amitié.*

Pour peindre l'Amitié fais tu ce qu'il faut faire ?
 Cherche avec soin l'Original ;
 Autrement tu le peindrois mal ,
 Ou tu ne tracerois , Ami , qu'une Chimère.
 Mais pour éviter la longueur
 D'une recherche difficile ,
 Je vais t'enseigner son azile ;
 Tu le trouveras dans mon Cœur.



AVIS LITÉRAIRES.

Nous venons de recevoir un Projet de Souſcription pour une Edition du **NOUVEAU TESTAMENT** en François, avec la **Version Allemande** à côté, propoſée par **Mr. Jean Henri Decker**, Imprimeur à Bâle. Par l'Essai qui eſt joint à ce Projet, il paroît que cet Ouvrage ſera très bien exécuté: Le format eſt un grand 8vo ſur Papier blanc, & les Caractères François & Allemands que l'on y emploie ſont très beaux. Pour la **Version François**e, on ſe ſert de celle de **Mrs. Beaufobre & Lenfant**, & on promet de ne rien épargner pour que cette Edition ſoit des plus correctes. Le **Prix** eſt **12. Batz Argent de Suisse**, ou **36. Sols Argent de France**, païables la moitié en ſouſcrivant, & l'autre moitié en retirant l'Ouvrage, qui ſera achevé ſur la fin du Mois d'Octobre prochain. On pourra ſouſcrire juſques à la fin du Mois de Juin dans les principales Villes d'Allemagne & de Suisse, auprès des Libraires indiqués dans le Projet, & à **Nefchatel** chez les Editeurs de ce Journal. Il n'y a pas lieu de douter qu'une **Entrepreſe** ſi bien concertée & ſi utile à la Jeuneſſe, ne ſoit ſuivie du plus heureux ſuccès.

Les Devoirs des Comunians, par **M. OSTERVALD**, Pasteur à Bâle, ont été ſi bien reçûs

du Public, que la première Edition que nous avons annoncée ci devant se trouvant écoulée, on en imprime encore une autre à Bâle revue par l'Auteur. Cet Ouvrage a aussi été traduit en Allemand, & on en réimprime pareillement la seconde Edition dans la même Ville.

•••••

Nous sommes obligés de renvoyer au Journal prochain l'Extrait qui nous a été fourni d'une *Lettre sur l'Antiquité de la Ville de Dolé*, servant de Réponse à la *Dissertation de M. Normand*, insérée dans le dernier Journal. Nous n'avons pu faire usage non plus ce Mois-ci d'une Lettre de *M. Garcin* sur la nouvelle Expérience des Oeufs Philosophiques, qui est une Réponse à la Lettre que *Mr. Gagnebin* lui avoit adressée dans le Journ. du Mois de Mars.

•••••

Le *Sort* est le mot de l'Enigme du Mois d'Av.

T A B L E.

R echerches sur les Psaumes de Marot & de Bèze.	385
Lettre d'un Anonyme sur la nature des Esprits	402
Second Discours du Président de la Félicité, à la réception d'une Sœur.	442
Vers à M. De Ch ^u . sur le mot QUASI.	448
Recherches sur l'Origine de l'Aigle double de l'Empire.	454
Vers à Mr. D** sur l'Amitié	476
Avis Littéraires.	477

E R R A T A.

Page 366. Lig. 11. qu'il ne touche, lisés, qu'elle ne touche.